

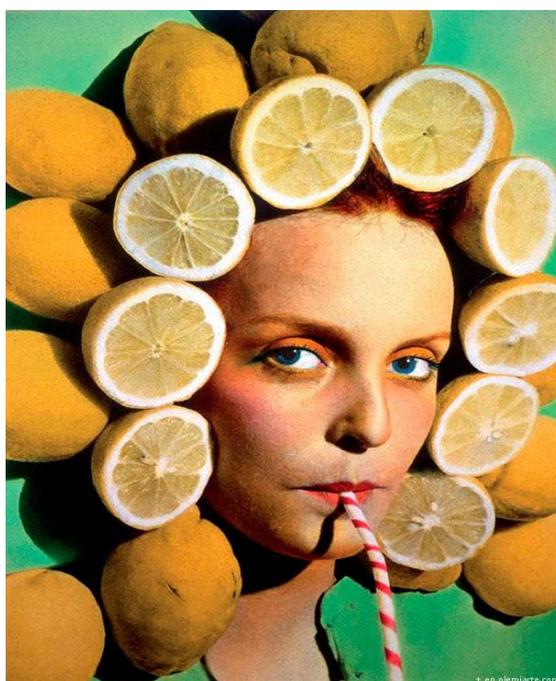
Département d'Études hispaniques

Année universitaire 2024-2025

Mention Études Européennes et Internationales (Licence EEI)

Parcours Études Franco-Espagnoles (EFE)

NIVEAU 2



*Limonas*, Ouka Leele  
(fotografía de la serie *Peluquería*, 1979)

**Responsable pédagogique**

Paula KLEIN : [Paula.klein@uca.fr](mailto:Paula.klein@uca.fr)

**Responsable administratif**

Nicolas MADÉORE : [nicolas.madeore@uca.fr](mailto:nicolas.madeore@uca.fr)

**Responsable du bureau des stages :**

Virginie EYMARD (Pôle Relations Extérieures – Carnot-RDC)

[rel-ext.lcc@uca.fr](mailto:rel-ext.lcc@uca.fr)

34 avenue Carnot – TSA 63401 – 63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél : +33 4 73 40 63 75 – Fax : +33 4 73 40 61 05

**SOMMAIRE**

<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES.....</b>	<b>3</b>
<i>Secrétariats .....</i>	<i>3</i>
<i>Relations Internationales et Stages.....</i>	<i>4</i>
<i>Organigramme du département d'études hispaniques.....</i>	<i>5</i>
<i>Bibliothèque .....</i>	<i>7</i>
<i>Ateneo .....</i>	<i>7</i>
<i>Jury de délibérations.....</i>	<i>7</i>
<i>Contacteur un enseignant .....</i>	<i>8</i>
<i>Courtoisie épistolaire.....</i>	<i>8</i>
<i>Informations scolarité.....</i>	<i>8</i>
<i>Équipe pédagogique du département d'études hispaniques .....</i>	<i>10</i>
<b>COMPÉTENCES DE L'ÉTUDIANT EN EEI.....</b>	<b>11</b>
<i>Compétences du BLOC 1 : LANGUE .....</i>	<i>11</i>
<i>Compétences du BLOC 2 : CULTURE ET INTERCULTURALITÉS.....</i>	<i>11</i>
<i>Compétences du BLOC 3 : PROFESSIONNALISATION.....</i>	<i>11</i>
<b>1<sup>ER</sup> SEMESTRE DU NIVEAU 2 (N2, S3) .....</b>	<b>12</b>
<b>2<sup>E</sup> SEMESTRE DU NIVEAU 2 (N2, S4) .....</b>	<b>15</b>
<b>Niveau 2 – COURS DU SEMESTRE 1.....</b>	<b>17</b>
<b>BLOC 1 – LANGUE .....</b>	<b>17</b>
<i>UE 3.1 – Traduction espagnole 3 .....</i>	<i>17</i>
<i>UE 3.2 Étude de la langue espagnole .....</i>	<i>18</i>
<i>UE 3.3 - Langue écrite et orale 2 .....</i>	<i>18</i>
<b>BLOC 2 – CULTURE ET INTERCULTURALITÉS.....</b>	<b>19</b>
<i>UE 3.4 Interculturalités européennes et internationales 19</i>	
<i>UE 3.5 Culture disciplinaire .....</i>	<i>19</i>
<i>UE 3.6 Culture comparée .....</i>	<i>20</i>
<b>BLOC 3 – OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION.....</b>	<b>21</b>
<i>UE 3.10 Langue vivante 2 .....</i>	<i>21</i>
<i>UE 3.7 Ouverture pluridisciplinaire A1 .....</i>	<i>22</i>
<i>UE 3.8 Ouverture pluridisciplinaire B1 .....</i>	<i>23</i>
<i>UE 3.9 Renforcement espagnol 2 .....</i>	<i>24</i>
<i>UE 3.7 Traduction portugais 3 .....</i>	<i>26</i>
<i>UE 3.8 Étude de la langue portugaise 3 .....</i>	<i>26</i>
<i>UE 3.9 Langue orale et écrite portugais 3 .....</i>	<i>26</i>
<b>Niveau 2 – COURS DU SEMESTRE 2.....</b>	<b>28</b>
<b>BLOC 1 – LANGUE .....</b>	<b>28</b>
<i>UE 4.1 Traduction espagnole S4 .....</i>	<i>28</i>
<i>UE 4.2 Étude de la langue espagnole S4 .....</i>	<i>29</i>
<b>BLOC 2 – CULTURES ET INTERCULTURALITÉS .....</b>	<b>30</b>
<i>UE 4.3 Cultures appliquées .....</i>	<i>30</i>
<i>UE 4.4 Interculturalités européennes et internationales 3.....</i>	<i>30</i>
<i>UE 4.5 Culture disciplinaire 4 31</i>	
<i>UE 4.6 Culture comparée .....</i>	<i>32</i>
<b>BLOC 3 – OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION.....</b>	<b>34</b>
<i>UE 4.9 PPP (Projet Professionnel Personnel) Crédits : 3 .....</i>	<i>34</i>
<i>UE 4.10 Langue vivante 4 - Crédits : 3.....</i>	<i>36</i>
<i>UE 4.7 Ouverture pluridisciplinaire A2 - Crédits : 3.....</i>	<i>37</i>
<i>UE 4.8 Ouverture pluridisciplinaire B2 - Crédits : 3.....</i>	<i>39</i>
<i>UE 4.7 Traduction portugais 4 Crédits : 3.....</i>	<i>41</i>
<i>UE 4.8 Arts lusophones Crédits : 3.....</i>	<i>41</i>
<b>Informations générales sur le CLES.....</b>	<b>42</b>
<b>Possibilité de stage en L2 EFE.....</b>	<b>42</b>
<b>Informations concernant le niveau N3 EFE.....</b>	<b>43</b>
<b>Calendrier de la demande de mobilité et de bourse Erasmus (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années EFE).....</b>	<b>44</b>
<b>Les stages.....</b>	<b>45</b>
<b>La pratique du stage .....</b>	<b>46</b>
<b>Méthodologie pour le mémoire de stage(s).....</b>	<b>47</b>

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Secrétariats

**Secrétariat d'Études hispaniques et lusophones** : +33 4 73 40 63 75

Nicolas MADÉORE : [nicolas.madeore@uca.fr](mailto:nicolas.madeore@uca.fr) ou [dpt.espagnol.lcc@uca.fr](mailto:dpt.espagnol.lcc@uca.fr) – Bureau F20, rez-de-jardin – 34 avenue Carnot.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 13h-17h.

**Secrétariat d'Études germaniques** : +33 4 73 40 63 40

Pétra DUPRÉ-KOVARIKOVA – [Petra.DUPRE\\_KOVARIKOVA@uca.fr](mailto:Petra.DUPRE_KOVARIKOVA@uca.fr) – Bureau F20, rez-de-jardin – 34 avenue Carnot.

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi → 09 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00 ;
- mercredi et vendredi → 09 h 00-12 h 00.

**Secrétariat de Lettres** : +33 4 73 34 65 22

Darine CHENINE [lettres.licence.lcsh@uca.fr](mailto:lettres.licence.lcsh@uca.fr). – Bureau 110, 1<sup>er</sup> étage – 29 boulevard Gergovia.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi → 08 h 30-10 h 30 et 14 h 00-16 h 00 ;
- vendredi : 08 h 30-10 h 30.

**Secrétariat d'Études anglophones** : +33 4 73 40 63 50

Fiona OUKALI – [Fiona.OUKALI@uca.fr](mailto:Fiona.OUKALI@uca.fr) – Bureau A16, rez-de-jardin – 34 avenue Carnot.

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi → 08 h 00-11 h 00 et 13 h 30-15 h 00 ;
- mercredi, vendredi : 08 h 00-12 h 00.

**Secrétariat MÉTIERS DE LA CULTURE** : +33 4 73 34 66 81

Stéphanie PEREZ – [Stephanie.PEREZ@uca.fr](mailto:Stephanie.PEREZ@uca.fr) – 29 boulevard Gergovia.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi → 09 h 00-12 h 00 et 14 h 00-16 h 00.

**Parcours pluridisciplinaire** : +33 4 73 34 65 98

Marie RANCE – [Marie.RANCE@uca.fr](mailto:Marie.RANCE@uca.fr) – Bureau 207 ter, 2<sup>e</sup> étage – 29 boulevard Gergovia.

Horaires d'ouverture :

- lundi et mardi → 08 h 00-12 h 00 et 12 h 45-16 h 00 ;
- mercredi → 08 h 00-13 h 00 ;
- jeudi → 12 h 45-16 h 00 ;
- vendredi → 08 h 00-12 h 00 et 12 h 45-15 h 40.

**Secrétariat LANSAD/CLES** : +33 4 73 40 63 92

Aurélie BROSSE – [Aurilie.BROSSE@uca.fr](mailto:Aurilie.BROSSE@uca.fr) – Service Commun des Langues Vivantes – Centre des Langues et du Multimédia, 34 avenue Carnot.



## Relations Internationales et Stages

---

**Bureau des stages** : +33 4 73 40 64 21

Virginie EYMARD [rel-ext.lcc@uca.fr](mailto:rel-ext.lcc@uca.fr)

– 34 avenue Carnot – TSA 6041 – 63001 Clermont-Ferrand, Cedex 1.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 (fermé le mercredi après-midi)

**Bureau des bourses stage et étude** : +33 4 73 40 64 24

Stéphanie BARRAUD – [ri.lcc@uca.fr](mailto:ri.lcc@uca.fr) – 34 avenue Carnot – TSA 6041 – 63001 Clermont-Ferrand, Cedex 1.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 (fermé le vendredi après-midi).

**Pôle relations extérieures et internationales (stages, mobilités études, bourses stages et mobilités études, mémoires, assistants de langue)**

Virginie EYMARD [rel-ext.lcc@uca.fr](mailto:rel-ext.lcc@uca.fr)

Pour tous renseignements, le Pôle Relations Extérieures et Internationales est ouvert sans RDV (bureau F6-F7, Carnot, RDC) :

- les lundis après-midi de 13h00 à 16h00
- les mardis et jeudis toute la journée de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- les vendredis matin de 08h00 à 12h00

Pour toutes questions, merci de remplir le [formulaire en ligne](#)

Toutes les informations et contacts se trouvent sur le site de l'UFR LCC dans la rubrique: <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/pole-relations-exterieures-et-internationales-lcc>

## Organigramme du département d'études hispaniques

---

### Secrétariat du département d'Études hispaniques

M. Nicolas MADEORE  
Bureau F20, rez-de-jardin  
34 avenue Carnot, 63001 CLERMONT-FERRAND  
Tél : +33 4 73 40 63 75 – Fax : +33 4 73 40 61 05  
Mail : [nicolas.madeore@uca.fr](mailto:nicolas.madeore@uca.fr) ou [dpt.espagno.lcc@uca.fr](mailto:dpt.espagno.lcc@uca.fr)  
Heures d'ouverture aux étudiants : du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 13h-17h.

L'accueil des étudiants ne constitue qu'une des nombreuses fonctions du secrétariat. Celui-ci ne s'occupe que des affaires ayant trait aux Études hispaniques. Pour tous les problèmes d'inscription à l'université, d'équivalence de diplôme : voir le Service de la Scolarité (Pôle Langues, bureau A5).

### Directrice du département d'Études hispaniques

Mme Virginie GIULIANA  
Bureau : E7  
Mail : [Virginie.GIULIANA@uca.fr](mailto:Virginie.GIULIANA@uca.fr)

### Coordinateurs du 1<sup>er</sup> cycle, Licence LLCER, parcours espagnol

#### **1<sup>re</sup> année (DEPA)**

M. Julien QUILLET  
Bureau : E4  
Tél : +33 4 73 40 64 09  
Mail : [Julien.QUILLET@uca.fr](mailto:Julien.QUILLET@uca.fr)

#### **2<sup>e</sup> année**

Mme Assia MOHSSINE  
Bureau E10  
Mail : [Assia.MOHSSINE@uca.fr](mailto:Assia.MOHSSINE@uca.fr)

#### **3<sup>e</sup> année**

Mme Assia MOHSSINE  
Bureau E10  
Mail : [Assia.MOHSSINE@uca.fr](mailto:Assia.MOHSSINE@uca.fr)

### **Responsable de parcours Licence**

M. Axel GASQUET  
Bureau E3  
Mail : [Axel.GASQUET@uca.fr](mailto:Axel.GASQUET@uca.fr)

### Coordinatrice 2<sup>e</sup> cycle

#### **Master MEEF**

Mme Lucie LAVERGNE  
Bureau : E8  
Mail : [Lucie.LAVERGNE@uca.fr](mailto:Lucie.LAVERGNE@uca.fr)



**Master LLCER Études hispaniques**

Mme Anne DUBET

Bureau : E2

Mail : [anne.dubet@uca.fr](mailto:anne.dubet@uca.fr)

**Master Études Interculturelles Franco-Espagnoles**

Mme Stéphanie URDICIAN

Bureau : E5

Tél : 04 73 40 64 24

Mail : [Stephanie.URDICIAN@uca.fr](mailto:Stephanie.URDICIAN@uca.fr)

**Coordinatrice Concours**

**CAPES**

Mme Lucie LAVERGNE

Bureau : E8

Tél : 04 73 40 62 93

Mail : [Lucie.LAVERGNE@uca.fr](mailto:Lucie.LAVERGNE@uca.fr)

**Relations internationales, ERASMUS, assistanat et conventions bilatérales**

M. François-Xavier Guerry

Bureau : E10

Mail : [F-Xavier.GUERRY@uca.fr](mailto:F-Xavier.GUERRY@uca.fr)

**Responsable LANSAD**

M. Julien QUILLET

Bureau : E4

Tél : +33 4 73 40 64 09

Mail : [Julien.QUILLET@uca.fr](mailto:Julien.QUILLET@uca.fr)

**Licence Études Franco-Espagnoles**

**1<sup>re</sup> année (DEPA)**

M. Julien QUILLET

Bureau : E4

Tél : +33 4 73 40 64 09

Mail : [Julien.QUILLET@uca.fr](mailto:Julien.QUILLET@uca.fr)

**2<sup>e</sup> année**

Mme Paula KLEIN

Bureau : E5

Mail : [Paula.klein@uca.fr](mailto:Paula.klein@uca.fr)

**3<sup>e</sup> année**

Mme Paula KLEIN

Bureau : E5

Mail : [Paula.klein@uca.fr](mailto:Paula.klein@uca.fr)

### **Coordination EAD Licence**

Mme Lucie LAVERGNE  
Bureau E10  
Mail : [Lucie.LAVERGNE@uca.fr](mailto:Lucie.LAVERGNE@uca.fr)

### **Coordination EAD Master**

Mme Anne DUBET  
Bureau : E2  
Mail : [anne.dubet@uca.fr](mailto:anne.dubet@uca.fr)

---

**Pour les évaluations, veuillez consulter le tableau des MCCC sur les pages de l'UFR.**

---

### **Bibliothèque**

---

Salle A11

Les étudiants doivent aussi utiliser les bibliothèques de l'université : bibliothèque du premier cycle au rez-de-chaussée du bâtiment du boulevard Gergovia, bibliothèque LLSHS Kap, éventuellement bibliothèque de la faculté de Droit et Sciences économiques, 1<sup>er</sup> étage, boulevard François Mitterrand (juste en face du bâtiment de Gergovia). Les étudiants en Master et en troisième cycle peuvent fréquenter la bibliothèque de la Maison de la Recherche, rue Ledru.

À partir du 2 septembre 2024, ouverture de la bibliothèque LLSHS KAP qui s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

Adresse : 5 rue Kessler, 63001 Clermont-Ferrand.\* Il y aura une passerelle Bd François Mitterrand entre le rectorat et la présidence de l'UCA.

### **Ateneo**

---

Association des Étudiants d'espagnol  
Site : <http://clubateneo.canalblog.com/>

### **Jury de délibérations**

---

Le jury, garant du respect des modalités de contrôle des connaissances, est composé de l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignants, lecteurs et ATER intervenant aux différents niveaux de Licence, ayant participé à la correction des épreuves et à la notation des étudiants. Le jury se réunit trois fois par an, à l'issue des sessions d'examens (semestre 1, semestre 2 et seconde chance) pour délibérer sur la base de procès-verbaux provisoires.

Il veille à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la comptabilisation des notes obtenues par le candidat, valide le semestre ou l'année et attribue, le cas échéant, des mentions et des points-jury en fonction de l'assiduité, du travail et des progrès de l'étudiant.

À l'issue des délibérations, un procès-verbal est daté et signé par le président du jury, ainsi que les autres membres ayant pris part aux délibérations.

Même si le jury est souverain et non tenu de motiver les décisions précises lors des délibérations, le directeur et/ou le responsable de licence ont le souci de recevoir les étudiants en cas d'incompréhension des résultats.

---

## Contacter un enseignant

---

Contacteur un enseignant par mail est le plus pratique. L'adresse de tous les enseignants est sur l'annuaire de l'UCA. Par ailleurs, chaque enseignant assure une permanence hebdomadaire pendant laquelle vous pouvez le rencontrer sans rendez-vous. Les horaires de ces permanences sont affichés près du secrétariat. Si vous n'êtes pas libre à ce moment-là, demandez un rendez-vous à l'enseignant, en laissant un message dans sa boîte aux lettres. Si vous voulez une réponse, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées sur votre message !

Seuls les enseignants-chercheurs du Département (Professeurs et Maîtres de Conférences) peuvent diriger des mémoires M1 ou M2. Pour les contacter, il vous suffira d'écrire ou de prendre rendez-vous.

---

## Courtoisie épistolaire

---

Sans être excessivement formaliste, il est courtois de respecter certaines règles minimales de politesse dans vos courriers et courriels aux enseignants et personnels :

- identifiez-vous, de préférence en début de message (NOM, Prénom, année d'études, et précisez éventuellement le cours ou l'UE concerné/e par votre demande de renseignement) ;
- bannissez le langage SMS et utilisez un langage courtois ;
- utilisez des formules de politesse simples, en début et en fin de courrier : « Veuillez agréer mes salutations distinguées » ; « Sincères salutations » ; « En vous remerciant par avance » ou « Merci d'avance » ; etc.

---

## Informations scolarité

---

### **Évaluation des connaissances et des compétences**

La session initiale et, le cas échéant, la session de seconde chance, permet de valider chaque Unité d'Enseignement (UE).

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale.

L'évaluation de la seconde chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de seconde chance, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la session initiale, quel(s) Élément(s) Constitutif(s) (EC) il souhaite passer en seconde chance.

Lorsqu'une UE est constituée de plusieurs EC non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale, malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en seconde chance les EC qu'il a validés.

### **Convocation des étudiants aux examens terminaux**

Le calendrier des examens est diffusé sur l'ENT, ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet, au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves. Y sont précisés la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Sont également précisés, le cas échéant, les documents et la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier sur l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les AJournés Admis Conditionnels (AJAC).

### **Accès à la salle d'examen**

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et n'allant pas au-delà d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen.

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE RÈGLEMENT COMPLET DES ÉTUDES EST À VOTRE DISPOSITION AU SECRÉTARIAT.

### **Le Régime Spécial d'Études (RSE)**

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études, et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances (contrôle terminal à la place du contrôle continu, par exemple).

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat.

### **Césure d'études**

La césure consiste, pour un étudiant, à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an, afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement, en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles. Ses dispositions essentielles concernent :

- le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;
- la nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;
- l'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;
- la possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;
- le rappel de la diversité des modalités de césure → suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique, etc.

Pour plus de renseignement, veuillez vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

## Équipe pédagogique du département d'études hispaniques

---

**ALLARD Frédéric**, PRCE, civilisation espagnole.

**ASTIER Benjamin**, Vacataire.

**BRIGNON Thomas**, IHRIM, Maître de conférences, civilisation du Río de la Plata colonial, histoire des langues et peuples amérindiens, des missions, de l'environnement et des relations humains-animaux

**CHALERON Vincent**, PRAG, TICE, traduction et expression, histoire du cinéma espagnol.

**DUBET Anne**, CHEC, Professeur des Universités, histoire moderne, Espagne, finances, politique. Ses derniers travaux portent sur les réformes administratives des Bourbons en Castille au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**GASQUET Axel**, IHRIM, Professeur des Universités, littérature et civilisation du Río de la Plata, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, orientalisme hispano-américain, récits de voyage, écrivains multilingues.

**GIULIANA Virginie**, CELIS, Professeur des Universités, Arts visuels (peinture, bande dessinée, cinéma) espagnols contemporains, relations textes-images, littérature espagnole.

**GRÉGOIRE Michaël**, LRL, Professeur des Universités, linguistique espagnole.

**GUERRY François-Xavier**, CELIS, Maître de Conférences. Littérature du Siècle d'or, réception de la littérature espagnole des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, érotisme, prose de fiction.

**KLEIN, Paula**, CELIS, Maîtresse de Conférences, spécialiste en littérature latino-américaine (XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles); Littérature, histoire et politique; littérature et archives; rapports entre fiction et non-fiction; littérature comparée (Amérique Latine, France)

**LAVERGNE Lucie**, CELIS, Maître de Conférences, poésie espagnole contemporaine et image fixe (peinture), spécialiste du rythme, de l'espace poétique, des liens intertextuels, hypertextuels et textes-images, poésie visuelle et spatiale.

**MATHIOS Bénédicte**, CELIS, Professeur des Universités, littérature espagnole, spécialiste de poésie contemporaine. Ses travaux portent sur les formes poétiques, leur évolution, ainsi que sur la poésie spatialisée.

**MOHSSINE Assia**, CELIS, Maître de Conférences, linguistique, théâtre mexicain, études de genre, études culturelles, littérature viatique.

**QUILLET Julien**, PRCE, TICE, traduction, expression, méthodologie.

**URDICIAN Stéphanie**, CELIS, Maîtresse de conférences, théâtre hispanique, littérature hispano-américaine des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

**Les Centres de recherche** auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs du département d'Études hispaniques sont :

- le LRL → Laboratoire de recherches sur le langage (EA 999) ;
- le CELIS → Centre de recherches sur les littératures et la sociopoétique (UPR 4280) ;
- Le CHEC → Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA 1001) ;
- l'IHRIM → Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317 - CNRS).

## COMPÉTENCES DE L'ÉTUDIANT EN EEI

### Compétences du BLOC 1 : LANGUE

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle et réciproquement.
- Se servir aisément des outils linguistiques, dans sa langue maternelle et dans la ou les langue(s) visée(s), permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire, etc.), dans différents contextes.
- Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langue(s) étrangère(s), en lien avec les aires socio-culturelles correspondantes.
- Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée avec celles d'autres aires culturelles, dans une perspective comparatiste.

### Compétences du BLOC 2 : CULTURE ET INTERCULTURALITÉS

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Comprendre les faits de civilisation qui ont marqué l'évolution des pays des langues maîtrisées.
- Connaître, reconnaître et comprendre les idiosyncrasies culturelles qui marquent les sociétés.
- Posséder une bonne connaissance des faits de civilisation, ainsi que du cadre institutionnel, politique, voire socio-économique, des pays des langues étudiées.
- Comprendre, et réagir en conséquence, à des comportements, des sensibilités et des modes de pensée d'une autre culture dans des situations de communication, d'organisation ou de décision.
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visée(s).

### Compétences du BLOC 3 : PROFESSIONNALISATION

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information, ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau, et en autonomie et responsabilité, au service d'un projet.
- Appliquer des connaissances interculturelles à un domaine professionnel dans un pays étranger.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE DU NIVEAU 2 (N2, S3)

### **BLOC 1 – LANGUE**

#### **UE 3.1 Traduction espagnole**

Thème 3

et

Version 3

#### **UE 3.2 Étude de la langue espagnole**

Traduction spécialisée

#### **UE 3.3 Langue écrite et orale**

Expression écrite 3

et

Expression orale 3

### **BLOC 2 – CULTURE ET INTERCULTURALITÉS**

#### **UE 3.4 Interculturalités européennes et internationales**

Communication interculturelle 2 CM

Communication interculturelle 2 TD

#### **UE 3.5 Culture disciplinaire**

L'Espagne et les relations internationales

#### **UE 3.6 Culture comparée 3**

- Traduction anglaise 2

OU

- Institutions et actualités européennes et internationales

OU

- Littérature comparée (Programme A)

OU

- Littérature comparée (Programme B)

### **BLOC 3 – OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION**

UE 3.10

Traduction anglaise 2

OU

Lansad

**ENSEIGNEMENTS DE MINEURE****MINEURE DISCIPLINAIRE EFE****UE 3.7 Ouverture disciplinaire A1**

EC Droit constitutionnel

OU

EC Libertés publiques

OU

EC Institutions et actualités européennes et internationales (si non choisi en majeure)

OU

EC Droit de l'Union Européenne

**OU****UE 3.8 Ouverture disciplinaire B1**

EC Droit constitutionnel

OU

EC Libertés publiques

OU

EC Institutions et actualités européennes et internationales (si non choisi en majeure)

OU

EC Droit de l'Union Européenne

**UE 3.9 Renforcement espagnol 2**

Au choix :

EC Analyse de documents de civilisation 3

OU

EC Analyse de documents de littérature 3

OU

EC Analyse filmique 3

OU

EC Traduction rapide 5

**Mineure Portugais**

UE 3.7 Traduction portugais

Thème portugais 3

et

Version portugais 3

UE 3.8 Etude de la langue portugaise

Atelier journalistique

et

Presse écrite lusophone



### UE 3.9 Langue écrite et orale

Deux matières à choisir :

- Langue écrite (débutant)
- Langue orale (débutant)
- Langue écrite (non débutant)
- Langue orale (non débutant)

**2<sup>E</sup> SEMESTRE DU NIVEAU 2 (N2, S4)****BLOC 1 – LANGUE**

UE 4.1 Traduction espagnole 4

Thème 4

et

Version 4

UE 4.2 Étude de la langue espagnole

Grammaire 4

Et

Expression orale

**BLOC 2 – CULTURE ET INTERCULTURALITÉS**

UE 4.3 Cultures appliquées

Projet culturel de groupe

UE 4.4 Interculturalités européennes et internationales

Économie et Gestion

**OU**

Histoire culturelle des relations européennes

UE 4.5 Culture disciplinaire 4

Arts et nations (Espagne)

**ET**

Transferts culturels franco-hispaniques

UE 4.6 Culture comparée 4

***1 enseignement au choix :***

Actualités et contextes culturels internationaux (en anglais)

**OU**

Civilisation 4 Amériques

**OU**

Littérature 4 Espagne

**BLOC 3 – OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION**

UE 4.9 Transversale PPP

UE 4.10

***Au choix :***

- Actualités et contextes culturels internationaux (en anglais)

**OU**

- Langue vivante – LANSAD

## **MINEURE DISCIPLINAIRE EFE**

**Au choix :**

### **UE 4.7 Ouverture pluridisciplinaire A2**

Géopolitique du monde contemporain

**OU**

Droit administratif

**OU**

Psychologie interculturelle

**OU**

Thème 6

**OU**

### **UE 4.8 Ouverture pluridisciplinaire B2**

Géopolitique du monde contemporain

**OU**

Droit administratif

**OU**

Psychologie interculturelle

**OU**

Renforcement en espagnol

## **Mineure Portugais**

UE 4.7 Traduction Portugais

Thème 4

**ET**

Version 4

UE 40 Arts lusophones (Brésil et Portugal)

Art du Brésil 4

**ET**

Art du Portugal 4

## Niveau 2 – COURS DU SEMESTRE 1

### BLOC 1 – LANGUE

#### UE 3.1 – Traduction espagnole 3

Crédits : 3

##### EC 1 – Thème 3 – Crédits : 1,5

**Etudiants concernés :** LLCER Espagnol, parcours standard / EFE / Etudiants d'autres départements inscrits au titre de leur mineure.

**Volume horaire hebdomadaire :** 1H TD

**Enseignant responsable :** Vincent CHALERON

**Résumé du cours :** traduction du français à l'espagnol de textes littéraires modernes et contemporains choisis pour leur représentativité et pour la qualité de leur écriture.

**Compétence évaluée :** Langue.

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

**Bibliographie succincte :**

1) Dictionnaires unilingues :

*Diccionario de uso del español actual*, Clave (dictionnaire actuel, simple, pratique et clair, recommandé pour les apprenants étrangers.)

*Diccionario avanzado Sinónimos y Antónimos Lengua española*, Vox

*Dictionnaire des synonymes*, Larousse

2) Dictionnaires bilingues :

V.V.A.A, *Grand Dictionnaire bilingue*, Larousse, 2007

##### EC 2 – Version 3 – Crédits : 1,5

**Volume horaire :** 1 heure TD hebdomadaire

**Enseignant :** Julien QUILLET

**Résumé / description du cours :**

Traduction écrite de l'espagnol au français de textes littéraires péninsulaires et hispano-américains du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

**Compétences évaluées :**

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un français correct et nuancé.

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

**Bibliographie succincte :**

Dictionnaires :

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, [www.rae.es](http://www.rae.es) ;

- María Moliner, *Diccionario de uso del español moderno*, Gredos ;

- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, [www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr) ;

- Le Robert, *Dico en ligne*, [www.dictionnaire.lerobert.com](http://www.dictionnaire.lerobert.com) ;

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, [www.cnrtl.fr/definition/](http://www.cnrtl.fr/definition/) ;

- *Grand dictionnaire d'espagnol*, Larousse ; également disponible en ligne, [www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues](http://www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues) ;

Grammaires :

- P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette ;

- M. Grévisse, *Le bon usage*, Duculot.

## UE 3.2 Étude de la langue espagnole

Crédits : 3

## EC – Traduction spécialisée

**Étudiants concernés :** étudiants du parcours EFE Niveau 2 uniquement**Enseignant :** L'enseignant sera désigné ultérieurement**Volume horaire hebdomadaire :** 2h TD**Résumé du cours :** Ce cours de traduction spécialisée porte sur des textes non littéraires. Y seront abordés des textes contemporains et actuels tels que des guides de voyage, des articles de presse. On essayera également de créer un glossaire de termes qui peuvent aider dans le processus d'apprentissage et dans l'enseignement des cours. L'objectif de ce cours est d'acquérir des compétences lexicales et des savoir-faire dans ces domaines, mais aussi de raffermir les connaissances en grammaire, syntaxe de l'étudiant, en cohérence avec les autres cours de traduction.**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

## UE 3.3 - Langue écrite et orale 2

Crédits : 3

**Étudiants concernés :** étudiants du parcours espagnol LLCER et étudiants inscrits en licence EEI Études Franco-Espagnoles.

## EC 1 - Expression écrite 3

**Volume horaire hebdomadaire :** 1 h TD**Enseignant :** L'enseignant sera désigné ultérieurement**Résumé du cours :** Entraînement à la production de textes dans différentes situations de communication, à partir d'un élément déclencheur (articles, documents audios, etc.). Les documents travaillés ainsi que les productions demandées auront trait à des sujets d'actualité et à la culture générale hispanique.**Compétences évaluées :** compétences générales et compétences communicatives langagières dans le domaine écrit (expression écrite) au niveau intermédiaire et avancé, par le biais de la rédaction de différents types de textes.**Modalités de l'examen :**

Évaluation initiale : Contrôle continu. Le contrôle continu portera sur la rédaction de différents types de textes dans différents domaines et situations de communication.

2ème chance/RSE : contrôle terminal écrit 1 h 30.

**Bibliographie succincte :***Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)*, disponible sur <https://rm.coe.int/16802fc3a8>Gerboin, P., et Leroy C. (2009), *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris : Hachette.Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española* et *Diccionario panhispánico de dudas* consultables sur : [www.rae.es](http://www.rae.es)

## EC 2 – Expression orale 3

**Volume horaire hebdomadaire :** 1 h TD**Enseignant :** L'enseignant sera ultérieurement**Résumé du cours :** Entraînement à la compréhension et production orales dans des situations de communication différentes. Les documents abordés ainsi que les productions demandées auront trait à des sujets d'actualité et à la culture générale hispanique. Il s'agira de promouvoir, dans le cadre d'une situation de communication,

un bon emploi des structures grammaticales ainsi qu'un enrichissement lexical.

**Compétences évaluées :** L'autonomie, la correction, la fluidité et l'aisance des étudiants dans des différentes situations de communication, ainsi que la compréhension des contenus culturels présentés en cours.

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

**Bibliographie :**

- Diccionario de la lengua española (Real Academia Española)  
<https://dle.rae.es/?id=DgIqVCc>
- Aveteca del Instituto Cervantes, disponible sur  
[https://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades\\_ave/aveteca.htm](https://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades_ave/aveteca.htm)
- Diccionario panhispánico de dudas (Real Academia Española)  
<https://www.rae.es/recursos/diccionarios/dpd>
- Fundéu: <https://www.fundeu.es/>
- Plan Curricular del Centro Virtual Cervantes. Disponible sur  
[https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca\\_ele/plan\\_curricular/indice.htm](https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/plan_curricular/indice.htm)

## BLOC 2 – CULTURE ET INTERCULTURALITÉS

### UE 3.4 Interculturalités européennes et internationales

**Crédits : 3**

#### Communication interculturelle (CM)

**Enseignant :** Michaël GRÉGOIRE

**Résumé du cours :** Ce cours de Communication interculturelle 2 de deuxième année EEI qui fait suite à Communication interculturelle 1 de première année. Si le cours de première année porte surtout sur les pays de la zone européenne, ce cours vise à étendre les connaissances à des pays d'autres continents dont les cultures sont supposées sensiblement différentes de la culture que les étudiants vivent au quotidien. Les questions des relations interpersonnelles, des conceptions des différents domaines de la vie (l'organisation du travail, de la famille, de la mort, etc.) ou encore les éléments para-verbaux et non verbaux seront abordés dans le cadre de ce cours pour permettre aux apprenants de mieux appréhender les divergences culturelles.

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

#### Communication interculturelle TD

**Enseignant :** à venir

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

### UE 3.5 Culture disciplinaire - L'Espagne et les relations internationales - **Crédits : 3**

**Volume horaire :** 12 h CM + 12 h TD (1CM + 1TD hebdo/étudiant)

**Enseignant responsable :** Caroline DOMINGUES

**Résumé/description :** Le cours étudiera les relations politiques, économiques et culturelles qu'a maintenu et que maintient l'Espagne avec l'Europe, l'Amérique et le Maroc. Nous nous pencherons sur le positionnement de l'Espagne en matière de politique internationale depuis le XXe siècle jusqu'à nos jours.

**Compétences :** Posséder une bonne connaissance du cadre institutionnel, économique et culturel liée aux relations internationales de l'Espagne.

**Bibliographie :** Une bibliographie sera proposée aux étudiants en début d'année.

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

**AU CHOIX**

- Institutions et actualités européennes (et internationales)

**Étudiants concernés** : étudiants de la licence EEI

**Volume horaire hebdomadaire** : 24H CM

**Enseignant responsable** : Oliver SCHULZ

**Résumé du cours** : Ce cours en langue française proposera une brève introduction à l'histoire de l'idée d'Europe et de la construction européenne. Dans une approche franco-allemande, nous reviendrons sur quelques défis récents auxquels est confrontée l'Union (crise de l'euro, flux migratoires, adhésion de la Turquie, politique étrangère et de défense commune face aux conflits au Proche-Orient et dans l'espace post-soviétique).

**Modalités de l'examen** :

Session initiale : Examen Terminal écrit 1 h 30

Seconde chance : Examen Oral 15 min

**Bibliographie** :

Cournil, Christel/Mayer, Benoît (2014) : *Les migrations internationales, Enjeux et gouvernance*.

Du Castel, Viviane (2015) : *Choix énergétiques : quels enjeux ?*

Dumont, Gérard-François/Verluisse, Pierre (2015) : *Géopolitique de l'Europe*.

Rupnik, Jacques (dir.) (2014) : *Géopolitique de la démocratisation. L'Europe et ses voisinages*.

Vaïsse, Maurice (2015) : *Les relations internationales depuis 1945*.

**OU**

- Anglais – Traduction anglaise 2 (thème/version)

**Étudiants concernés** : étudiants de la licence EEI

**Volume horaire hebdomadaire** : 24 h TD

**Enseignante** : Gaëlle DUCOS

**Résumé du cours** :

Le cours a pour but de travailler la langue anglaise en contexte, grâce à des textes littéraires, journalistiques ou techniques. Une révision systématique de points précis de grammaire ou de syntaxe sera proposée afin de fixer efficacement et en contexte certains aspects de la langue anglaise. De la traduction orale (en simultané ou en restitution grâce à une prise de notes) pourra être proposée en fin de semestre afin de mobiliser les connaissances des étudiants.

Une attention particulière sera apportée à l'actualité des pays anglo-saxons afin d'intégrer ces exercices de traduction à un contexte sociétal et culturel.

Ces automatismes et réflexes de traduction permettront aux étudiants d'obtenir une plus grande autonomie dans la langue anglaise, à l'écrit comme à l'oral. Le niveau B1 est requis.

**Compétences évaluées** : Compétences des blocs 1 et 2

**Modalités de l'examen** : Voir le tableau des MCCC

- Session initiale : Contrôle continu
- Seconde chance : Évaluation Terminale (oral)

OU

- Littérature comparée

**EC. Programme A** (Groupe 1)**Enseignant :****Créneau horaire :** mercredi 10h-15h**Descriptif à venir**

OU

**EC. Programme B** (Groupe 2)**Enseignante :****Créneau horaire :** Vendredi 10h-15h**Descriptif à venir****BLOC 3 – OUVERTURE ET PROFESSIONALISATION****AU CHOIX :****UE 3.10 Langue vivante 2****Crédits : 3**

- LANSAD

**Volume horaire :** 24 h TD par étudiant (2 h par semaine)

Pour le contrôle des connaissances, s'adresser au secrétariat du LANSAD / CLES (Service Commun des Langues Vivantes).

OU

- Traduction anglaise 2 (si non choisi en UE 3.6)

## MINEURE DISCIPLINAIRE EFE

## UE 3.7 Ouverture pluridisciplinaire A1

Crédits : 3

## AU CHOIX :

- Droit communautaire (Droit de l'Union Européenne)

**Étudiants concernés** : étudiants de la licence EEI

**Volume horaire** : 24H CM

**Enseignantes responsable** : Jean François Laborde

**Résumé du cours**:

Chapitre introductif : historique de la construction européenne (2H)

Partie 1 : les institutions européennes (8H)

Partie 2 : l'ordre juridique de l'Union européenne (10 h)

Partie 3 : droit du marché intérieur (4h)

Principaux thèmes abordés : Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont les sources du droit de l'Union européenne (droit primaire, droit dérivé, sources externes, principes généraux), les principes fondateurs de l'Union européenne, la portée du droit de l'Union vis-à-vis de l'ordre juridique des Etats-membres (principes d'autonomie, d'intégration immédiate et de primauté) et des particuliers (effet direct, invocabilité d'interprétation conforme, d'exclusion et de réparation), les recours (annulation, carence, manquement, exception d'illégalité, renvoi préjudiciel), les compétences de l'Union, la fonction législative de l'Union, la fonction exécutive de l'Union, les effets du droit de l'Union et le contentieux de l'Union.

Compétences attendues : Les compétences développées dans ce cours sont la connaissance du système juridique de l'Union européenne (compétence, source, actes), de l'articulation entre l'ordre juridique de l'Union et les ordres juridiques des États-membres, la portée du droit de l'Union vis-à-vis des particuliers et les bases du contentieux de l'Union européenne.

**Bibliographie**: une bibliographie sera mise en ligne sur l'espace de cours de l'ENT.

**Modalités de l'examen** : Veuillez consulter le tableau des MCCC.

## OU

- Droit constitutionnel

**Enseignant responsable** : Claire MARLIAC

**Volume horaire** : 24 h CM

**Résumé du cours** : Le but de cet enseignement est d'appréhender l'organisation administrative de la France et ses acteurs. Il s'agira de saisir le caractère déconcentré et décentralisé de la France ainsi que le rôle notamment de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Le cours s'intéressera par ailleurs à l'action administrative à travers une approche des actes de l'administration et des services publics. Enfin, c'est l'administration soumise à la légalité et à la justice administrative qui sera analysée.

**Modalités d'examen** :

- Session initiale : examen terminal (écrit 2 h)

- Seconde chance : un examen oral de 15 mn

## OU

- Institutions et actualités européennes (et internationales) (si non choisi en majeure)

**Étudiants concernés** : étudiants de la licence EEI

**Volume horaire hebdomadaire** : 24H CM

**Enseignant** : Oliver SCHULZ

**Résumé du cours** : Ce cours en langue française proposera une brève introduction à l'histoire

de l'idée d'Europe et de la construction européenne. Dans une approche franco-allemande, nous reviendrons sur quelques défis récents auxquels est confrontée l'Union (crise de l'euro, flux migratoires, adhésion de la Turquie, politique étrangère et de défense commune face aux conflits au Proche-Orient et dans l'espace post-soviétique).

**Modalités de l'examen :**

Session initiale : Examen Terminal écrit 1 h 30

Seconde chance : Examen Oral 15 min

**Bibliographie :**

Cournil, Christel/Mayer, Benoît (2014) : *Les migrations internationales, Enjeux et gouvernance*.

Du Castel, Viviane (2015) : *Choix énergétiques : quels enjeux ?*

Dumont, Gérard-François/Verluisse, Pierre (2015) : *Géopolitique de l'Europe*.

Rupnik, Jacques (dir.) (2014) : *Géopolitique de la démocratisation. L'Europe et ses voisinages*.

Vaïsse, Maurice (2015) : *Les relations internationales depuis 1945*.

**OU**

- Libertés publiques

**Étudiants concernés :** étudiants de la licence EEI

**Volume horaire hebdomadaire :** 24H CM

**Enseignant :** Julien Bouchet

**Descriptif à venir**

**UE 3.8 Ouverture pluridisciplinaire B1**

**Crédits : 3**

**AU CHOIX :**

- Droit communautaire (Droit de l'union européenne)

**Étudiants concernés :** étudiants de la licence EEI

**Volume horaire :** 24H CM

**Enseignant :** M. EMADZADEH

**Résumé du cours :**

1) 2 séances de deux heures pour : la problématique, les premiers efforts et historique avec les grandes dates ainsi que l'adhésion progressive des 28 pays.

2) 4 séances pour les institutions, leur rôle, leur composition et leur mode de décision, étude des différents Traités.

3) 2 séances sur la culture et les politiques européennes ainsi que leur application concrète.

4) Et le reste : le système législatif à savoir le droit originaire et le droit dérivé, les recours.

**Modalités de l'examen :**

Session initiale : Examen terminal (écrit 2h)

Seconde chance : un examen oral de 15mn

**OU**

- Droit constitutionnel

**Étudiants concernés :** étudiants du parcours EFE

**Volume horaire :** 24 h CM

**Enseignant responsable :** enseignant à définir

**Résumé du cours :** à définir

**Modalités de l'examen :**

Session initiale : Examen terminal (écrit 1h30)

Seconde chance : un examen oral de 15 mn

**OU**

- Institutions et actualités européennes (et internationales) (si non choisi en majeure)

**Étudiants concernés** : étudiants de la licence EEI

**Volume horaire hebdomadaire** : 24H CM

**Enseignant responsable** : Oliver SCHULZ

**Résumé du cours** : Ce cours en langue française proposera une brève introduction à l'histoire de l'idée d'Europe et de la construction européenne. Dans une approche franco-allemande, nous reviendrons sur quelques défis récents auxquels est confrontée l'Union (crise de l'euro, flux migratoires, adhésion de la Turquie, politique étrangère et de défense commune face aux conflits au Proche-Orient et dans l'espace post-soviétique).

**Modalités de l'examen** :

Session initiale : Examen Terminal écrit 1 h 30

Seconde chance : Examen Oral 15 min

**Bibliographie** :

Cournil, Christel/Mayer, Benoît (2014) : *Les migrations internationales, Enjeux et gouvernance*.

Du Castel, Viviane (2015) : *Choix énergétiques : quels enjeux ?*

Dumont, Gérard-François/Verluisse, Pierre (2015) : *Géopolitique de l'Europe*.

Rupnik, Jacques (dir.) (2014) : *Géopolitique de la démocratisation. L'Europe et ses voisinages*.

Vaisse, Maurice (2015) : *Les relations internationales depuis 1945*.

## OU

- Libertés publiques

**Étudiants concernés** : étudiants de la licence EEI

**Volume horaire hebdomadaire** : 24H CM

**Enseignant** : Julien Bouchet

**Descriptif à venir**

## UE 3.9 Renforcement espagnol 2

**Crédits : 3**

### AU CHOIX

- Analyse de documents de civilisation S3

**Étudiants concernés** : Étudiants du parcours LLCER espagnol, étudiants du parcours EFE, étudiants inscrits au CEAD.

**Volume horaire** : 1 heure TD et 1 heure CM hebdomadaires

**Enseignant responsable** : Stève BESSAC-VAURE

**Título**: El imperio español después del Desastre (1898-1936)

**Objetivos de la clase**: 1. Situar las grandes articulaciones de la historia colonial española (cronología). 2. Comprender los vínculos entre la historia de la península y la del imperio, en sus dimensiones política, social y cultural. 3. Adquirir una cultura de la disciplina Historia.

A través del tema monográfico elegido, se tratará de perfeccionar la cultura histórica adquirida y el conocimiento del trabajo de los historiadores.

**Organización**: La clase magistral abordará la evolución del imperialismo español desde el fin del imperio de la edad moderna hasta la Guerra civil. En las sesiones de prácticas, se estudiarán documentos relativos a esta evolución.

**Competencias cultivadas**: movilizar conocimientos históricos y referencias culturales con un espíritu crítico; construir un análisis metódico de documentos; presentar sus resultados de modo estructurado y argumentado.

**Contrôle des connaissances** : veuillez consulter le tableau des MCCC sur les pages de l'UFR. A l'oral, il vous sera demandé de présenter le livre d'histoire que vous aurez lu (les

consignes seront données en classe) en espagnol et d'analyser un bref extrait de document historique. Le commentaire aura été pratiqué en classe. Les étudiants pourront remettre à l'enseignant un brouillon de leur compte-rendu de livre avant le 30 octobre ; ces brouillons seront commentés afin d'aider les étudiants à les améliorer entre les vacances d'automne et les vacances de Noël.

- Analyse de documents de littérature S3

### EC 1 : Analyse de documents de littérature 1 – Nombre de crédits : 3

**Étudiants concernés** : parcours LLCER seulement

**Volume horaire hebdomadaire** : 1 h CM + 1 h TD

**Enseignante responsable** : Stéphanie URDICIAN

**Résumé/description du cours** : La première partie des cours (CM) présente les principaux aspects du texte théâtral et les outils spécifiques de son analyse. Un rapide panorama des principaux courants et des œuvres du théâtre espagnol et hispano-américain des origines à la modernité. La seconde partie (TD) consiste en exercices d'analyse à partir d'extraits des textes donnés en cours, afin de mettre en pratique la méthode de l'explication linéaire des textes théâtraux.

**Compétences évaluées** : Compétences du bloc Ouverture

Capacité à mobiliser des outils d'analyse textuelle, particulièrement ceux de l'explication du texte dramatique.

Travaux écrits et oraux (explications de textes, fiches de lecture, etc.)

#### **Bibliographie :**

ARELLANO, Ignacio, *Historia del teatro español del s. XVII*, Madrid, Cátedra, 1995, 2005  
EZQUERRO, M., GOLLUSCIO DE MONTOYA E., RAMOND, M., *Manuel d'analyse textuelle. Textes espagnols et hispano-américains*, Université Toulouse le Mirail, Presses universitaires du Mirail, 1990. Lire le chapitre intitulé «Teatro: elementos para la observación de la obra dramática».

GARCÍA BARRIENTOS, José Luis, *Cómo se comenta una obra de teatro. Ensayo de método*, Madrid, Editorial Síntesis, 2001.

LÁZARO CARRETER, Fernando, CORREA CALDERÓN, Evaristo, *Cómo se comenta un texto literario*, Madrid, Cátedra, 1974.

RUIZ RAMÓN Francisco, *Historia del teatro español: desde sus orígenes hasta 1900*, Madrid, Cátedra, 1967.

–, *Historia del teatro español: siglo XX*, Madrid, Cátedra, 1975.

UBERSFELD, Anne, *Lire le théâtre I*, Paris, Belin SUP, 1996.

–, *Lire le théâtre III, le dialogue de théâtre*, Paris, Belin SUP, 1996.

ZUILLI, Marc, *Introduction à l'analyse des textes espagnols et hispano-américains*, Paris, Nathan Université, 1994.

- Analyse de l'image S3

**Étudiants concernés** : étudiants inscrits en licence LLCER Espagnol, présentiel et EAD, et en Licence EFE ayant choisi cette Mineure.

**Volume horaire** : 1 heure CM et 1 heure TD

**Enseignante responsable** : Paula KLEIN

**Descriptif du cours** : Panorama et analyse du cinéma latino-américain : des origines aux années 2000. Ce cours propose une approche du cinéma latino-américain depuis une double perspective chronologique et analytique : introduction à l'histoire du cinéma latino-américain et initiation à l'analyse de séquences filmiques à partir de films et d'auteurs représentatifs (Hugo del Carril, Leopoldo Torres Ríos, Mario Soffici, Fernando de Fuentes, Jorge Sanjinés, Gutiérrez Alea, Miguel Litín, Glauber Rocha, Leonardo Favio, Hugo Santiago, Carlos Mayo-lo, etc.)

**Compétences visées :**

- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques avec un esprit critique
- Construire une analyse méthodique d'un document audio-visuel

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

**Bibliographie :** Une bibliographie sera mise en ligne sur l'espace de cours de l'ENT.

- Traduction rapide 5

**Enseignant :** Julien QUILLET

**Étudiants concernés :** parcours disciplinaire standard et EFE qui ont choisi la Mineure disciplinaire.

**Volume horaire hebdomadaire :** 2 heures TD par semaine

**Bloc de compétences :**

Bloc C « Ouverture et professionnalisation »

**Résumé/ Descriptif :** cet enseignement consiste à traduire oralement, sans préparation écrite, des textes espagnols et français tirés de la presse. Complémentaire de la traduction littéraire écrite, cet exercice amène les étudiants à s'intéresser au vocabulaire et aux thèmes de la vie quotidienne contemporaine : politique, société, santé, sports, consommation, faits divers, mode, etc. Il constitue, en outre, une excellente occasion de se tenir régulièrement informé de l'actualité en France, ainsi que dans les pays hispanophones. Enfin, la rapide analyse d'un phénomène ou d'une séquence grammaticale est demandée : l'interrogation peut porter sur l'orthographe, la morphologie ou la syntaxe. Le développement n'a pas à être très long ni très complexe, mais les réponses doivent être rapides, claires et précises.

**Contrôle des connaissances :** Voir tableau des MCCC.

**Bibliographie :** Dictionnaires et manuels (grammaire, conjugaison, lexique) conseillés pour les cours de Thème et de Version. Consulter et s'entraîner très régulièrement à traduire quelques articles des quotidiens et hebdomadaires, tels que ABC, Cambio16, El Mundo, El País, La Vanguardia, L'Express, Le Figaro, Le Monde, Telerama, etc.

## MINEURE LLCER PORTUGAIS

### UE 3.7 Traduction portugais 3

Crédits : 3

- Thème portugais 3

- Version portugais 3

### UE 3.8 Étude de la langue portugaise 3

Crédits : 3

- Atelier journalistique 3

- Presses écrites lusophones 3

### UE 3.9 Langue orale et écrite portugais 3

Crédits : 3



**2 ENSEIGNEMENTS AU CHOIX (selon niveau)**

- Expression écrite Portugais Débutant 3
  
  - Expression orale Portugais Débutant 3
- OU**
- Expression écrite Portugais Non Débutant 3
  
  - Expression orale Portugais Non Débutant 3

## Niveau 2 – COURS DU SEMESTRE 2

## BLOC 1 – LANGUE

## UE 4.1 Traduction espagnole S4

Crédits : 3

## EC 1 – Thème 4

Crédit : 1,5

**Volume horaire** : 1 heure TD hebdomadaire**Enseignante responsable** : Florencia Vittor-Medina**Résumé / description du cours** :Traduction écrite du français à l'espagnol de textes littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.**Compétences évaluées** :

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un espagnol correct et nuancé.

**Modalités de l'examen** : Veuillez consulter le tableau des MCCC.**Bibliographie succincte** :Dictionnaires :

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, [www.rae.es](http://www.rae.es) ;
- María Moliner, *Diccionario de uso del español moderno*, Gredos ;
- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, [www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr) ;
- Le Robert, *Dico en ligne*, [www.dictionnaire.lerobert.com](http://www.dictionnaire.lerobert.com) ;
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, [www.cnrtl.fr/definition/](http://www.cnrtl.fr/definition/) ;
- *Grand dictionnaire d'espagnol*, Larousse ; également disponible en ligne, [www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues](http://www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues).

Grammaires :

- P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette ;
- M. Grévisse, *Le bon usage*, Duculot.

## EC 2 – Version 4

Crédit : 1,5

**Volume horaire** : 1 heure TD hebdomadaire**Enseignant responsable** : Julien QUILLET**Résumé / description du cours** :Traduction écrite de l'espagnol au français de textes littéraires péninsulaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.**Compétences évaluées** :

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; familiarisation avec les spécificités de la langue classique ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un français correct et nuancé.

**Modalités de l'examen** : veuillez consulter le tableau des MCCC.**Bibliographie succincte** :Dictionnaires :

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, [www.rae.es](http://www.rae.es) ;
- Real Academia Española, *Diccionario de autoridades*, [www.apps2.rae.es/DA.html](http://www.apps2.rae.es/DA.html) ;
- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, [www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr) ;
- Dictionnaire de français « Littré », [www.littrereverso.net/dictionnaire-francais/](http://www.littrereverso.net/dictionnaire-francais/) ;
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, [www.cnrtl.fr/definition/](http://www.cnrtl.fr/definition/) ;

- *Grand dictionnaire d'espagnol*, Larousse ; également disponible en ligne, [www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues](http://www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues).

Syntaxe et lexique :

- P. Dupont, *La langue du siècle d'or*, Université Paris III/Sorbonne.

Grammaires :

- P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette ;

- M. Grévisse, *Le bon usage*, Duculot.

## UE 4.2 Étude de la langue espagnole S4

Crédits : 3

### EC1 : Grammaire 4

Crédit : 1,5

**Étudiants concernés** : LLCER Espagnol, parcours standard / EFE

**Volume horaire** : 1 heure TD

**Enseignant responsable** : Vincent CHALERON

**Résumé du cours** : Realizaremos ejercicios estructurales con el objetivo de que nos ajustemos a la norma idiomática del español. Así, el desafío es partir de problemas que se plantean cotidianamente en el uso del lenguaje para resolver las incertidumbres.

**Compétence évaluée** : Idioma.

**Modalités de l'examen** : voir le tableau des MCCC.

**Bibliographie succincte** :

-DOMINGUEZ Marisol, BALLESTERO DE CELIS Carmen, *Syntaxe espagnole. La phrase simple et la phrase complexe*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Didact Espagnol, 2014.

-POTTIER, B., DARBORD, B., CHARAUDEAU, P., *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan Université, 1994.

-R.A.E., Asociación de Academias de la Lengua Española, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 2009.

### EC2 : Langue orale 4

Crédit : 1,5

**Volume horaire** : 1 heure TD hebdomadaire

**Enseignante** : L'enseignant sera ultérieurement

**Résumé du cours** :

Entraînement à la compréhension de documents audio (visuels) et à l'expression orale en particulier, dans des situations de communication formelles. Les documents travaillés ainsi que les productions demandées auront trait à des sujets d'actualité et à la culture/au monde académique hispanique.

**Compétences évaluées** :

Compétences générales et compétences communicatives langagières dans le domaine oral (compréhension et particulièrement production) au niveau avancé. S'entraîner à la présentation orale formelle de sujets ayant trait à des sujets d'actualité et à la culture/au monde académique hispanique.

**Modalités de l'examen** : veuillez consulter le tableau des MCCC.

**Bibliographie succincte** :

Aveteca del Instituto Cervantes, disponible sur

[https://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades\\_ave/aveteca.htm](https://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades_ave/aveteca.htm)

Biblioteca electrónica del Insituto Cervantes, disponible sur

[https://www.cervantes.es/bibliotecas\\_documentacion\\_espanol/biblioteca\\_electronica/audiolibros.htm](https://www.cervantes.es/bibliotecas_documentacion_espanol/biblioteca_electronica/audiolibros.htm) *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), disponible sur <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, disponible sur [www.rae.es](http://www.rae.es)

**BLOC 2 – CULTURES ET INTERCULTURALITÉS****UE 4.3 Cultures appliquées****Crédits : 3****EC2 : Projet culturel de groupe****Étudiants concernés :** EFE 2<sup>e</sup> année Présentiel**Volume horaire hebdomadaire :** 1 h TD (projet validé au S4 mais initié au S3)**Enseignante responsable :** Stéphanie URDICIAN**Résumé/description du cours :**

Présentation des méthodes et des outils de l'action culturelle en vue de la conception et de la réalisation d'une programmation culturelle et artistique en lien avec la culture hispanique. Collaboration avec l'Ateneo Iberoamericano et les structures culturelles locales (Cinéfac, Association du Cinéma hispanique, Service Université Culture, Festival International du Court Métrage, Rendez-vous du Carnet de voyage, etc.)

**Compétences évaluées :**

Capacité à concevoir et à mettre en œuvre un projet culturel visant à valoriser la culture hispanique ; à mobiliser des connaissances culturelles et artistiques ; gestion administrative et financière d'un projet ; programmation des tâches et coordination des équipes ; recherche et fidélisation des partenaires ; maîtrise des outils de la communication culturelle ; connaissance de l'environnement culturel local

**Modalités de l'examen :**

Évaluation initiale : contrôle continu (dossier individuel d'analyse et de synthèse du projet et soutenance collective)

Seconde chance : un dossier individuel d'analyse et de synthèse du projet

**Bibliographie succincte :**

Consulter les programmations culturelles de Clermont-Ferrand et de ses alentours (Agenda culturel de la Ville), du Service Université Culture et des associations en lien avec la culture hispanique.

**UE 4.4 Interculturalités européennes et internationales****Crédits : 3****AU CHOIX :****EC 1 : Économie-gestion (EFA/EFE)****Enseignant :** Cyril BOISNIER**Volume horaire :** 24 h TD (2 heures hebdomadaires)**Résumé du cours :** 6 thèmes sont abordés dans ce cours et sont illustrés notamment par des exemples pris à l'économie d'entreprises de la culture ou du tourisme :

- Qu'est-ce qu'une entreprise : une unité de production mais aussi une organisation avec une culture qui est en interaction avec son environnement. Les typologies d'entreprise
- Le rôle de l'information sur la prise de décision : importance de l'information dans le processus de décision, le système d'information et la veille.
- Le management stratégique : définition, analyse préalable, mise en œuvre et contrôle d'une stratégie.
- La fonction marketing : l'esprit et la démarche marketing et le mix-produit
- La fonction production et logistique : le système de production, les étapes de la production par l'amont et l'aval, les principaux modes de production et d'approvisionnement, la logistique.

- La fonction RH : les fondements, la mise en œuvre, les fonctions et le dialogue social.

**Modalités d'examen :**

- Session initiale : écrit de 2 h

- Seconde chance : écrit de 2 h

**Bibliographie indicative :**

*Comprendre l'entreprise, théorie, gestion, relations sociales*, Tony Alberto, Pascal Combemale, Armand Colin, 2010

## OU

- Histoire culturelle des relations européennes

**Étudiants concernés :** étudiants de la licence EEI

**Volume horaire hebdomadaire :** 24h CM

**Enseignante :** Ph. Marguin Febvre

**Résumé du cours :** Ce cours se présentera comme une contribution à une réflexion qui sera poursuivie en deuxième année dans le cadre du cours de civilisation comparée. Les institutions et organismes qui seront présentés ont ceci de particulier qu'ils ont été fondés à des moments décisifs de l'histoire des relations franco-allemandes et de la construction européenne, et notre réflexion montrera le lien étroit entre histoire culturelle et histoire politique.

**Modalités de l'examen :**

Session initiale : 1 examen terminal écrit d'1 h 30.

Seconde chance : 1 oral de 15 minutes

**Bibliographie sélective :**

Ingo Kolboom : « Les relations culturelles franco-allemandes dans la nouvelle Europe », in : *Allemagne d'aujourd'hui* (avril-juin 1991) 116, p. 127-134.

Hélène Miard-Delacroix : *Im Zeichen der europäischen Einigung. 1963 bis in die Gegenwart. Deutsch-französische Geschichte XI*, Darmstadt : WGB, 2011.

Ulrich Pfeil: « Zur Bedeutung des Elysee-Vertrags », in : *Aus Politik und Zeitgeschichte* 63 (1-3 2013), p. 3-8.

### UE 4.5 Culture disciplinaire 4

Crédits : 3

#### Les deux cours sont à suivre

#### EC1 : Arts et nations (Espagne)

**Volume horaire :** 12 h TD (6 semaines)

**Enseignant responsable :** Caroline DOMINGUEZ

**Description du cours :**

Le cours « Art et nation » abordera la construction de la nation et de l'identité espagnoles à travers l'art et les grands mouvements artistiques. L'histoire de l'Espagne sera relue à travers le prisme des arts – peinture, sculpture, architecture, musique, etc. –, des artistes et des influences artistiques étrangères.

**Compétences :**

Identifier les principales périodes, mouvements et créateurs artistiques qui ont influencé la formation de l'identité nationale espagnole.

Comprendre la relation entre l'art, la culture et l'identité nationale en Espagne et son évolution dans le temps historique.

**Modalités d'évaluation :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

**Bibliographie :** une bibliographie sera mise en ligne sur l'espace de cours de l'ENT.

**EC2 : Transferts culturels franco-hispaniques**

**Volume horaire :** 12h TD

**Enseignante responsable :** Paula KLEIN

**Étudiants concernés :** étudiants inscrits en L2 EFE

**Résumé du cours :** El propósito del curso «Flujos transatlánticos: Francia y Argentina en diálogo (siglos XIX-XX)» es interrogarnos sobre las relaciones entre Francia y Argentina desde un punto de vista que articule la historia cultural y la historia de las ideas. En especial, estudiaremos diferentes períodos, figuras intelectuales y procesos históricos que dan cuenta de la importación de proyectos políticos, económicos y culturales franceses en el Río de la Plata, a partir de los siguientes ejes:

Eje 1. Historia: de la Revolución francesa a la revolución de Mayo en el Río de la Plata-  
Personaje: El general San José de San Martín.

Eje 2. Literatura: influencia del realismo y del romanticismo francés en la literatura argentina. La “generación de 1837” (Esteban Echeverría, Domingo Faustino Sarmiento, Juan Bautista Alberdi, Juan María Gutiérrez, José Mármol).

Eje 3. Viajes: argentinos en Francia (Miguel Cané, Domingo Faustino Sarmiento, Eduarda Mansilla) y franceses en el Río de la Plata (Alcide d'Orbigny y Victor Martin de Moussy)

Eje 4. De la periferia al centro: “Argentinxs de París” (Julio Cortázar)

Eje 5. “Argentinxs de París”. (Victoria Ocampo). Continuación

Eje 6. Violencia de estado: activismos artísticos en Argentina y recepción en Francia. El caso AIDA (*Association internationale d'artistes victimes de la répression*)

**Compétences évaluées :**

Compétences du groupe 2 Culture

- Mobilizar los conocimientos históricos y las referencias culturales y artísticas que permitan la construcción de perspectivas y transferencias entre los ámbitos geográficos, políticos y culturales de la lengua materna y de la(s) lengua(s) meta.
- Formular análisis escritos y orales, síntesis y traducciones de la lengua estudiada a la lengua materna o viceversa.
- Desarrollar argumentos con espíritu crítico.

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC

**Bibliographie :** une bibliographie sera mise en ligne sur l'espace de cours de l'ENT.

---

**UE 4.6 Culture comparée****Crédits : 3****AU CHOIX****EC 1 : Littérature 4 Espagne**

**EC1 : Littérature Espagne 2 – Nombre de crédits : 3**

**Étudiants concernés :** LLCER Espagnol, EEI Études franco-espagnoles (choix avec Analyse de l'image ou Civilisation) / présentiel

**Volume horaire :** 1 h CM + 1 h TD hebdomadaires

**Enseignant responsable :** François-Xavier GUERRY

**Résumé/description du cours :** Introducción al teatro del Siglo de Oro, desde los autores primitivos (Juan del Encina, Bartolomé de Torres Naharro...) hasta la fórmula exitosa de la comedia nueva de Lope de Vega; y, a través de este recorrido entre temático y cronológico, descubrimiento de algunos escritores y obras imprescindibles de la época (siglos XVI-XVII). La clase magistral, de historia de la literatura y de las prácticas teatrales, se completará con una parte más práctica (TD), a saber, el estudio minucioso de una obra de lectura obligatoria — *La vida es sueño* de Calderón de la

Barca —, y unos fragmentos sacados de otras obras emblemáticas (*Fuenteovejuna* de Lope de Vega; *El burlador de Sevilla* de Tirso de Molina), así como la realización de ejercicios de análisis estilístico y métrico.

**Compétences évaluées :**

- Mobiliser des connaissances d'histoire littéraire, ainsi que des références culturelles sur l'Espagne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.
- Situer le théâtre espagnol classique dans le panorama européen de son époque.
- Se familiariser avec certains outils propres à l'analyse littéraire.

**Modalités de l'examen :** Veuillez consulter le tableau des MCCC.

**Bibliographie :** une bibliographie sera mise en ligne sur l'espace de cours de l'ENT.

- Lectura obligatoria: Calderón de la Barca, *La vida es sueño* (cualquier edición).

Se puede leer en línea: <http://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/la-vida-es-sueno--0/html/>

- Bibliografía :

Lengua y aspectos formales:

-Benac, H. et Réauté, B., *Vocabulaire des études littéraires*, Paris, Hachette éducation, 1993.

-Bensoussan, M. et A., Le Bigot, C., *Versification espagnole et petit traité des figures*, Rennes, PUR, 1992.

-Dupont, P., *La langue du Siècle d'Or*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1990.

-Forradellas, J. et Marchese, Á., *Diccionario de retórica, crítica y terminología literaria*, Barcelone, Ariel, 1986.

-Pardo, M. et A., *Précis de métrique espagnole*, Paris, Colin, 2007.

Sobre el teatro del Siglo de oro y Pedro Calderón de la Barca :

-Couderc, Christophe, *Le théâtre espagnol du Siècle d'Or*, Paris, PUF, 2007.

-García Lucio, J., *Claves de La vida es sueño*, Madrid, Ciclo, 1990.

-Ly, N., *Aspects du théâtre de Calderón*, Paris, Éd. du Temps, 1999.

OU

**EC2 : Civilisation 4 Amériques – Crédits : 3**

**EC 2 – Civilisation hispano-américaine 2- Nombre de crédits : 3**

**Étudiants concernés :** parcours LLCER et parcours EFE, Licence pluridisciplinaire

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h CM + 1h TD

**Enseignant responsable :** Thomas Brignon

**Résumé du cours :** Des premières décennies du XVI<sup>e</sup> à celles du XIX<sup>e</sup> siècle, la Couronne d'Espagne exerce un contrôle, souvent précaire, sur un immense territoire s'étendant du Nord de l'actuel Mexique aux confins de la Patagonie. Comment, en dépit de la distance, de la diversité des langues et des cultures autochtones, des accidents de la géographie et de la rivalité avec les autres grandes puissances européennes, l'Amérique hispanique coloniale s'est-elle structurée et administrée ? En présentant les principales institutions coloniales (des vice-royautés au *cabildos* municipaux, de l'activité minière aux *estancias* pastorales, des missions d'évangélisation aux plantations esclavagistes), leurs rivalités et leurs dettes envers le passé amérindien, ce cours vise à donner des clés de lecture du système colonial, tout en proposant un aperçu de l'ampleur de la diversité des situations locales. Il s'agira également d'analyser les grands débats suscités en Amérique, mais aussi en Europe, par l'enjeu de la réforme du gouvernement des « Indes » et du statut de ses habitants. Une attention particulière sera enfin portée aux sources de l'histoire coloniale, des documents préhispaniques à l'émergence de

chroniqueurs indigènes, créoles ou métis, dont les voix jouent aujourd'hui un rôle central dans les débats liés à l'héritage colonial.

**Compétences évaluées** : compétences du groupe 2 (Culture)

- Identifier les principales institutions politiques, sociales, économiques et culturelles du système colonial hispano-américain, des premiers contacts à l'âge des indépendances.
- Analyser des sources historiques datant de l'époque moderne en élucidant les références culturelles qu'elles mobilisent, à partir d'une bonne connaissance de leur contexte immédiat.
- Être en mesure de situer un document dans le temps, l'espace et les diverses controverses ayant marqué la région, afin de le soumettre à une analyse critique et argumentée.

**Modalités de l'examen** : Voir le tableau des MCCC.

**Bibliographie** : une bibliographie complète sera mise en ligne sur l'espace de cours de l'ENT.

- Lavallé Bernard, *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolívar*, Paris : Belin, 2018 ;
- Bennassar Bartolomé, *La América española y la América portuguesa: siglos XVI-XVIII*, Madrid : Akal, 2001.

OU

### Actualités et contextes culturels internationaux

**Société et média en anglais- Nombre de crédits: 3**

**Etudiants concernés** : étudiants en L2 EFE, EFI, EFA, EFP avec la mention EEI

**Volume horaire hebdomadaire** : 2 h TD pendant 12 semaines

**Enseignante responsable** : Gaëlle DUCOS

**Résumé du cours:**

Le cours Société et Média, assuré en anglais, s'intéresse à l'influence des médias dans notre société. Seront vus/revus des concepts de communication de masse, de média de masse, la question de la représentation des figures féminines avec des exemples contemporains (dans la littérature, le cinéma, la musique).

Nous étudierons également des concepts tels que le male gaze.

Des articles de presse, des interviews et des extraits de podcasts viendront alimenter ce cours.

**Compétences évaluées:**

- Développer une argumentation avec esprit critique
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire un avis critique.

**Modalités de l'examen** : contrôle continu. Un écrit et un oral.

Seconde chance : un oral.

## BLOC 3 – OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION

**UE 4.9 PPP (Projet Professionnel Personnel)**

**Crédits : 3**

Veillez consulter le site de l'UFR LCC ([lcc.uca.fr](http://lcc.uca.fr)), onglets « scolarité » puis « UE Projet

Professionnel Personnel ». Vous y trouverez la [liste des PPP](#).

*Nota bene 1* : Attention : dans la première page (UFR LCC), il y a deux listes, les PPP proposés aux étudiants d'EFE et les PPP proposés pour les étudiants des parcours LLCER. Ne confondez pas.

*Nota bene 2* : **Le nombre des places est limité** dans plusieurs PPP : une fois lues les fiches descriptives des PPP, il vous appartient de prendre contact avec chaque responsable de PPP au début du 1<sup>er</sup> semestre pour vous inscrire.

## AU CHOIX

### PPP Préparation et pratique du stage en contexte interculturel

**Enseignante** : Agnès Bernard

**Volume horaire** : 18 heures

Le PPP se déroulera en deux parties :

**Résumé** : 1<sup>ère</sup> partie (mutualisée, 12h) : Ce cours a pour objectifs de former les étudiants à la communication orale et écrite. Il s'agit de les aider à être acteur de leur insertion professionnelle : comprendre comment réussir un entretien, rédiger une lettre de motivation et un CV, présenter un projet à travers un communiqué de presse.

2<sup>nd</sup>e partie (par langue, 6h) : Ce cours a pour objectif de faire acquérir les spécificités culturelles de la demande de stage dans le ou les pays de la langue d'apprentissage. Les étudiants y seront confrontés à des situations concrètes.

**Lieu d'inscription** : Pôle Langue de l'UFR Langues, Cultures et Communication (secrétariats de Licence d'allemand, d'Italien, d'anglais et d'espagnol), 34 avenue Carnot, 63037 Clermont-Ferrand Cedex.

**La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif**

**Evaluation** :

1<sup>ère</sup> Session : EvC : Au moins 3 notes : E / O + A (note d'assiduité/participation active)

RSE avec aménagements d'examens : A\* (Dossier à rendre)

2<sup>ème</sup> chance : A\* (Dossier à rendre)

OU

### PPP Métiers de l'Europe et de l'international et approches interculturelles

**Enseignant responsable** : Nicolas VIOLLE.

**Volume horaire** : 24 h

**Descriptif** :

Le but est que chaque étudiant se questionne sur son devenir professionnel et constitue un dossier de documents valorisable dans la perspective d'une recherche d'emploi.

Un travail actif est demandé tout au long du semestre à chaque étudiant dans le but d'améliorer et/ou de construire son projet professionnel avec l'idée de permettre à chacun de trouver un métier qui l'attire chacun, notamment à l'international dans les institutions européennes. Cela permet à chacun de mener une réflexion sur elle/lui-même, travail dans lequel le cours guide les étudiants à et les fait passer par plusieurs étapes tout au long du semestre.

Au fur et à mesure les étudiants apprennent à faire plusieurs types de CV, une lettre de motivation, à contacter et à interroger un/des professionnel/s dans l'idée de commencer à se constituer un réseau. Tout ce travail se formalise en un portefeuille de compétences qui valorise les nombreux savoirs, savoirs faire et savoirs être des étudiant.e.s, qu'eux-mêmes ont souvent du mal à percevoir.

**Modalités d'examen** : Contrôle continu : 2 notes au moins : Écrit / Autre (dossier à

rendre)

2<sup>e</sup> session : Autre (dossier à rendre)

**Lieu d'inscription :**

Pôle Langue de l'UFR Langues, Cultures et Communication (secrétariats de Licence d'allemand, d'Italien, d'anglais et d'espagnol)

34 avenue Carnot,

63037 Clermont-Ferrand Cedex.

**La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.  
L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.**

**Evaluation :**

Travail par Blocs de 2 semaines, à l'issue du 2<sup>e</sup> cours de chaque bloc : un travail à déposer par chaque étudiant sur l'ENT ou quelques chose à présenter en classe => participation active et heures de cours = heures de TD où travailler activement.

2eme chance : A\* (Dossier à rendre)

**UE 4.10 Langue vivante 4**

**Crédits : 3**

**AU CHOIX :**

**LANSAD**

Pour le contrôle des connaissances, s'adresser au secrétariat du LANSAD / CLES.

**OU**

**Actualités et contextes culturels internationaux (si non choisi à l'UE 4.6)**

**Société et média en anglais- Nombre de crédits: 3**

**Etudiants concernés :** étudiants en L2 EFE, EFI, EFA, EFP avec la mention EEI

**Volume horaire hebdomadaire :** 2 h TD pendant 12 semaines

**Enseignante responsable :** Gaëlle DUCOS

**Résumé du cours:**

Le cours Société et Média, assuré en anglais, s'intéresse à l'influence des médias dans notre société. Seront vus/revus des concepts de communication de masse, de média de masse, la question de la représentation des figures féminines avec des exemples contemporains (dans la littérature, le cinéma, la musique).

Nous étudierons également des concepts tels que le male gaze.

Des articles de presse, des interviews et des extraits de podcasts viendront alimenter ce cours.

**Compétences évaluées:**

- Développer une argumentation avec esprit critique
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire un avis critique.

**Modalités de l'examen :** contrôle continu. Un écrit et un oral.

Seconde chance : un oral.

**AU CHOIX****Géopolitique**

**Enseignant :** F. CHIGNIER-RIBOULON

*Cours du parcours pluridisciplinaire Lettres et Administration mutualisé avec EFA.*

**Volume horaire :** 24 h CM

**Résumé du cours :**

La géopolitique est une approche devenue très médiatique depuis une vingtaine d'années. Elle étudie les oppositions de pouvoirs et d'idées sur des espaces, à différentes échelles géographiques (d'une petite région à une question internationale).

A partir d'un sujet politique portant un enjeu, les différents éléments qui l'expliquent sont développés. Ces éléments peuvent être démographiques, culturels, religieux, linguistiques, spatiaux, sociaux, économiques, historiques...

Le cours se déroule en deux temps. Dans un premier temps, l'analyse géopolitique est présentée aux étudiants, avec de nombreux exemples. Dans un second temps, une situation particulière liée à l'actualité récente est analysée : en 2019-2020, la Suisse et le Brésil seront au programme.

**Modalités d'examen :**

- Session initiale : examen terminal (écrit 2 h)
- Seconde chance : examen terminal (écrit 2 h)

**OU****Psychologie interculturelle**

**Enseignant responsable :** Serge GUIMOND

**Volume horaire :** CM 20 h sur 10 séances

**Résumé du cours :**

CM : Introduction à l'étude de la psychologie à travers les cultures axée sur les phénomènes cognitifs et sociaux. Les thèmes abordés sont : les processus de groupes et la culture ; la transmission culturelle ; la psychologie culturelle comparative ; individualisme et collectivisme ; contact interculturel ; immigration et acculturation.

**Objectifs :**

Être capable de restituer et d'articuler les connaissances théoriques reliées aux domaines étudiés

Être capable de répondre à un problème pratique en psychologie interculturelle

Être capable d'identifier les influences culturelles dans différents contextes.

**Compétences (générales) :**

Mobiliser les principaux concepts et les grandes approches théoriques et méthodologiques des différents champs de la discipline

Mobiliser les bases théoriques des rapports entre la culture et le fonctionnement psychique de l'individu

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

**Modalités d'examen :**

- Session initiale : Examen terminal (écrit)
- Seconde chance : écrit

**Bibliographie (informative):**

- Berry, J. W., Poortinga, YH, Breugelmans, SM, Chasiotis, AC, & Sam, DL (2011). *Cross-cultural psychology. Research and applications*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Guimond, S. (Ed.) (2006). *Social comparison and Social Psychology : Understanding cognition, intergroup relations and culture*. Cambridge, England : Cambridge University Press, 354 pages.
- Guimond, S. (2010). *Psychologie Sociale : Perspective Multiculturelle*. : De wavre : Mardaga, 293 pages.

## OU

**Droit administratif**

**Enseignant responsable :** Claire MARLIAC

**Volume horaire :** 24 h CM

**Résumé du cours :** Le but de cet enseignement est d'appréhender l'organisation administrative de la France et ses acteurs. Il s'agira de saisir le caractère déconcentré et décentralisé de la France ainsi que le rôle notamment de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Le cours s'intéressera par ailleurs à l'action administrative à travers une approche des actes de l'administration et des services publics. Enfin, c'est l'administration soumise à la légalité et à la justice administrative qui sera analysée.

**Modalités d'examen :**

- Session initiale : examen terminal (écrit 2 h)
- Seconde chance : un examen oral de 15 mn

## OU

**Renforcement en espagnol (Version 6)**

**Volume horaire :** 1 heure TD hebdomadaire

**Enseignant responsable :** Julien QUILLET

**Résumé / description du cours :**

Traduction écrite de l'espagnol au français de textes littéraires péninsulaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

**Compétences évaluées :**

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; familiarisation avec les spécificités de la langue classique ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un français correct et nuancé.

**Modalités de l'examen :** veuillez consulter le tableau des MCCC.

**Bibliographie succincte :**Dictionnaires :

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, [www.rae.es](http://www.rae.es) ;
- Real Academia Española, *Diccionario de autoridades*, [www.apps2.rae.es/DA.html](http://www.apps2.rae.es/DA.html) ;
- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, [www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr) ;
- Dictionnaire de français « Littré », [www.littre.reverso.net/dictionnaire-francais/](http://www.littre.reverso.net/dictionnaire-francais/) ;
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, [www.cnrtl.fr/definition/](http://www.cnrtl.fr/definition/) ;
- *Grand dictionnaire d'espagnol*, Larousse ; également disponible en ligne, [www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues](http://www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues).

Syntaxe et lexique :

- P. Dupont, *La langue du siècle d'or*, Université Paris III/Sorbonne.

Grammaires :

- P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette ;
- M. Grévisse, *Le bon usage*, Duculot.

## ET

**AU CHOIX****Géopolitique****Enseignant** : F. CHIGNIER-RIBOULON*Cours du parcours pluridisciplinaire Lettres et Administration mutualisé avec EFA.***Volume horaire** : 24 h CM**Résumé du cours** :

La géopolitique est une approche devenue très médiatique depuis une vingtaine d'années. Elle étudie les oppositions de pouvoirs et d'idées sur des espaces, à différentes échelles géographiques (d'une petite région à une question internationale).

A partir d'un sujet politique portant un enjeu, les différents éléments qui l'expliquent sont développés. Ces éléments peuvent être démographiques, culturels, religieux, linguistiques, spatiaux, sociaux, économiques, historiques...

Le cours se déroule en deux temps. Dans un premier temps, l'analyse géopolitique est présentée aux étudiants, avec de nombreux exemples. Dans un second temps, une situation particulière liée à l'actualité récente est analysée : en 2019-2020, la Suisse et le Brésil seront au programme.

**Modalités d'examen** :

- Session initiale : examen terminal (écrit 2 h)
- Seconde chance : examen terminal (écrit 2 h)

**OU****Psychologie interculturelle****Enseignant** : Serge GUIMOND**Volume horaire** : CM 20 h sur 10 séances**Résumé du cours** :

CM : Introduction à l'étude de la psychologie à travers les cultures axée sur les phénomènes cognitifs et sociaux. Les thèmes abordés sont : les processus de groupes et la culture ; la transmission culturelle ; la psychologie culturelle comparative ; individualisme et collectivisme ; contact interculturel ; immigration et acculturation.

**Objectifs** :

Être capable de restituer et d'articuler les connaissances théoriques reliées aux domaines étudiés

Être capable de répondre à un problème pratique en psychologie interculturelle

Être capable d'identifier les influences culturelles dans différents contextes.

**Compétences (générales)** :

Mobiliser les principaux concepts et les grandes approches théoriques et méthodologiques des différents champs de la discipline

Mobiliser les bases théoriques des rapports entre la culture et le fonctionnement psychique de l'individu

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

**Modalités d'examen** :

- Session initiale : écrit
- Seconde chance : écrit

**Bibliographie (informative):**

- Berry, J. W., Poortinga, YH, Breugelmans, SM, Chasiotis, AC, & Sam, DL (2011). *Cross-cultural psychology. Research and applications*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Guimond, S. (Ed.) (2006). *Social comparison and Social Psychology : Understanding cognition, intergroup relations and culture*. Cambridge, England : Cambridge University Press, 354 pages.
- Guimond, S. (2010). *Psychologie Sociale : Perspective Multiculturelle*. : De wovre : Mardaga, 293 pages.

OU

**Droit administratif****Enseignant responsable :** Claire MARLIAC**Volume horaire :** 24 h CM**Résumé du cours :**

Le but de cet enseignement est d'appréhender l'organisation administrative de la France et ses acteurs. Il s'agira de saisir le caractère déconcentré et décentralisé de la France ainsi que le rôle notamment de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le cours s'intéressera par ailleurs à l'action administrative à travers une approche des actes de l'administration et des services publics. Enfin, c'est l'administration soumise à la légalité et à la justice administrative qui sera analysée.

**Modalités d'examen :**

- Session initiale : examen terminal (écrit 2 h)
- Seconde chance : un examen oral de 15 mn

OU

**Renforcement en thème espagnol****EC. Thème 6 (Traduction espagnole S6)****Enseignant :** à préciser**Étudiants concernés :** étudiants de licence LLCER d'espagnol; étudiants issus de EFE licences ayant choisi ce cours de « Renforcement en espagnol ».**Volume horaire :** 12h TD**Descriptif :** A venir**Modalités d'évaluation :**

Examen terminal : 2 h

Rattrapage : Ecrit 2 h

ET

**EC. Version 6****Enseignante :** Julien QUILLET**Étudiants concernés :** étudiants de licence LLCER d'espagnol; étudiants issus de EFE licences ayant choisi ce cours de « Renforcement en espagnol ».**Volume horaire :** 12h TD**Descriptif :** A venir**Modalités d'évaluation :**

Examen terminal : 2 h

Rattrapage : Ecrit 2 h



## **MINEURE LLCER PORTUGAIS**

---

### **UE 4.7 Traduction portugais 4**

**Crédits : 3**

- Thème portugais 4

- Version portugais 4

---

### **UE 4.8 Arts lusophones**

**Crédits : 3**

- Arts Brésil 4

- Arts Portugal 4

## Informations générales sur le CLES

### **CLES**

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur est une certification nationale mise en place par les universités accréditées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle vous permet d'attester de votre niveau en compétences langagières et de le faire valoir à l'échelle de l'Europe. En effet, le Conseil de l'Europe a mis en place un Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) auquel sont adossés les différents niveaux évalués par le CLES.

**Langues concernées ?** Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Russe

**Niveaux ?** CLES1, CLES2, CLES3

**Quand ?** Plusieurs sessions par an

### **Niveaux**

Le CLES se décline en 3 niveaux :

**CLES 1** : correspond au niveau B1 du CECRL, qui est celui qu'on attend d'un utilisateur qui n'est plus débutant mais ne maîtrise pas encore la langue. Les exercices portent sur l'explicite des documents composant le dossier, qui sont simples à comprendre. L'UCA propose des sessions CLES 1 en allemand, anglais, espagnol, italien, polonais, portugais et russe, à partir de la L1.

**CLES 2** : correspond au niveau B2 du CECRL et s'adresse aux utilisateurs de niveau avancé. Les exercices portent en partie sur l'implicite des documents, qui sont plus complexes que pour le CLES 1. Le candidat doit aussi faire preuve d'esprit de synthèse ainsi que de fluidité dans l'expression. L'UCA propose des sessions CLES 2 en allemand, anglais, espagnol, portugais et italien, selon les effectifs, à partir de la L2.

**CLES 3** : correspond au niveau C1 du CECRL et s'adresse aux utilisateurs expérimentés, qui ont une très bonne maîtrise de la langue. Les dossiers de travail se situent dans un contexte véritablement universitaire, article, colloque, débats sur la spécialité de l'étudiant, ce qui réserve cette certification au niveau Master ou aux très bons étudiants de L3. L'UCA pourra éventuellement proposer des sessions CLES 3 en allemand, anglais et espagnol, selon les effectifs.

**Tarifs** : Tarif unique quel que soit le niveau ou la langue : 60 euros

### **Modalités d'inscription**

Pour s'inscrire, rendez-vous dans les locaux du **Centre des Langues et du Multimédia (CLM)**, auprès du Pôle formation continue et certifications. Le CLM est situé sur le site Carnot de l'Université Clermont Auvergne à Clermont-Ferrand, à l'angle de la rue Paul Collomp et de la rue d'Amboise (plans d'accès). Pour tout renseignement : Tél. : 04 73 40 64 91 / Courriel : sclv@univ-bpclermont.fr

## Possibilité de stage en L2 EFE

Vous avez la possibilité d'effectuer un premier stage en deuxième année, soit en France, soit dans un pays de langue espagnole. Le secteur d'activité doit relever de l'interculturel (agence de traduction, tourisme, hôtellerie, etc.). Il s'agit d'un stage facultatif, mais dont le nombre d'heures pourra être décompté de la totalité d'heures de stages à effectuer au cours de la Licence EFE (300 heures minimum). Pour tout renseignement, veuillez envoyer un e-mail à la/au responsable d'année et au [bureau des stages](#).

Pour la procédure et les aides financières possibles, voir les pages suivantes.

## Informations concernant le niveau N3 EFE

### *Objectifs visés*

Autonomie, enrichissement académique et professionnel, maîtrise de la langue, acquisition de compétences interculturelles, expérience et connaissance du marché du travail européen.

### *Contenus de l'année*

L'étudiant en L3 Études Franco-espagnoles doit obtenir 60 ECTS pour valider son année. Pour ce faire, il suivra au premier semestre (S5) les enseignements proposés par l'Université partenaire, en l'occurrence les cours des cursus de licence d'espagnol et de français (Grado de Español Lengua y Literatura, Grado de Francés-Inglés Filología moderna). Le choix des matières optionnelles se fera en concertation avec le responsable pédagogique de l'échange à Clermont-Ferrand et dans la ville de destination. Ce séjour d'études se fera dans le cadre d'« Erasmus études » (en Espagne) ou d'une convention bilatérale (Amérique hispanique)

Au S6, les étudiants effectueront leur stage dans le cadre de « Erasmus Stages » et rédigeront leur mémoire de stage. La soutenance aura lieu en fin de L3.

**Pour valider sa licence (180 ECTS), il devra réaliser un stage d'une durée totale de 300 heures (sur l'ensemble de la licence).**

### *Aides à la mobilité et procédures*

#### **Mobilité d'étude à l'étranger**

Virginie EYMARD [rel-ext.lcc@uca.fr](mailto:rel-ext.lcc@uca.fr)

Pour tous renseignements, le Pôle Relations Extérieures et Internationales est ouvert sans RDV (bureau F6-F7, Carnot, RDC)

#### **Bourse étude et stage à l'étranger :**

Tél. : +33 (0)4 73 40 64 04/ Courriel : [ri.lcc@uca.fr](mailto:ri.lcc@uca.fr)

Stéphanie BARRAUD : 34, avenue Carnot 63000 Clermont-Ferrand  
Fermé le vendredi après-midi.

#### **Il existe 4 types de bourses possible pour les mobilités stage et étude :**

- Bourse AMI-CROUS
- Bourse de la Région AURA
- Bourse ERASMUS+
- Bourse de la ville de Clermont-Ferrand

Vous trouverez les informations nécessaires sur **les différents types de bourses de mobilité de stage et d'étude** ; ainsi que les différentes procédures à suivre sur **le Cours en Ligne, via la Plateforme Pédagogique Moodle** :

- **Bourses étude LCC pour les mobilités études**
- **Stage LCC 2022-2023 – Bourses Stage, pour les stages à l'étranger**

*Ces bourses sont destinées à couvrir une partie des frais liés au départ en mobilité et n'ont pas vocation à prendre en charge le coût total de la mobilité à l'étranger.*

**ATTENTION : Il est impératif qu'il n'y ait pas de chevauchement entre les dates ERASMUS ÉTUDES et les dates ERASMUS STAGES.**

**Calendrier de la demande de mobilité et de bourse Erasmus (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années EFE)****1) Février**

La Direction des Relations Internationales envoie aux enseignants responsables des étudiants en mobilité :

- le calendrier des procédures qu'ils doivent respecter pour réaliser les échanges d'étudiants (présent document) ;
- la grille de nomenclature des codes des disciplines référencées par le contrat ERASMUS ;
- le tableau de l'ensemble des conventions bilatérales et Erasmus ;
- un modèle du dossier « Étudiant en mobilité à l'étranger » à remettre à tout étudiant inscrit à l'UCA et retenu pour une mobilité à l'étranger ;
- un modèle du contrat d'études qui doit être visé par l'étudiant, l'enseignant et l'université partenaire ;
- un modèle du dossier "Complément Mobilité" du MENESR à remettre aux étudiants boursiers sur critères sociaux (Licence et Master) même hors conventions.

Les enseignants affichent, dans les composantes, les destinations possibles pour les étudiants "ERASMUS" et "Conventions bilatérales".

**2) Mars-avril**

Les étudiants déposent leur candidature pour un départ à l'étranger au semestre 1 ou à l'année, auprès des enseignants responsables des échanges (certaines UFR peuvent exiger une date antérieure).

Les étudiants **doivent obligatoirement s'inscrire auprès de l'université partenaire** par le biais des inscriptions en ligne sur les sites internet de ces universités, le cas échéant, avant une date limite définie par celles-ci.

L'enseignant responsable de l'échange annonce les candidatures des étudiants à son contact enseignant au sein de l'université partenaire. Le service des Relations

Internationales annonce, de son côté, les candidatures des étudiants à son contact administratif au sein de l'université partenaire.

**3) Mai**

1- Les enseignants responsables des échanges remettent à la Direction des Relations Internationales :

- ➔ la liste des étudiants ERASMUS et conventions bilatérales sélectionnés pour le **semestre 1**, présentée par destination ;
- ➔ la liste des étudiants hors conventions ouvrant droit à une bourse « Complément Mobilité » du MENESR (Ministère).

Ces listes doivent être accompagnées des éléments suivants pour chaque étudiant concerné :

- ➔ le dossier « Étudiant en mobilité à l'étranger » (modèle en téléchargement sur le site web de l'université) ;
- ➔ une déclaration sur l'honneur stipulant que l'étudiant n'a jamais bénéficié d'une bourse Erasmus pour une période d'études auparavant (modèle en téléchargement sur le site web de l'université) ;
- ➔ un dossier de bourse « Complément mobilité » du MENESR, si l'étudiant est boursier sur critères sociaux.

2- Les enseignants responsables des échanges définissent avec leurs étudiants le programme pédagogique du cursus à l'étranger, ils remplissent le contrat d'études, le signent et l'envoient à l'université partenaire pour acceptation.

3- La Direction des Relations Internationales envoie à chaque étudiant deux contrats Erasmus à compléter et à renvoyer à la Direction des Relations Internationales

**4) Juin-juillet**

Au vu des résultats aux examens, les enseignants responsables des échanges confirment les départs et signalent les désistements (échec aux examens, cas personnels...) :

- à la Direction des Relations Internationales de l'UCA **et de l'université partenaire**. Tout changement ultérieur (désistement par exemple) connu par l'enseignant doit être communiqué systématiquement au service et vice versa.

Afin de procéder au paiement des différentes bourses et aides financières, la Direction des Relations Internationales envoie, à tous les étudiants, une attestation d'arrivée vierge à faire remplir par l'université d'accueil (signature et cachet obligatoires). Pour les étudiants Erasmus, cet envoi est accompagné, de la charte Erasmus, du rapport détaillé, de leur contrat Erasmus signé par la Présidente de l'UCA en deux exemplaires dont un à remettre à leur université d'accueil et une attestation de fin de séjour.

### 5) Septembre-octobre

L'attestation d'arrivée validée par l'université d'accueil, doit parvenir à la Direction des Relations Internationales pour la mi-octobre dernier délai pour permettre le paiement du premier versement de la bourse Erasmus aux étudiants partis au semestre 1 ou à l'année.

### 6) Décembre

Les enseignants responsables des échanges fournissent à la Direction des Relations Internationales :

- ➔ la liste des étudiants "ERASMUS et Conventions" qui partent au **semestre 2** (se reporter aux points 3 et 4 de ce tableau pour les formalités à accomplir),
- ➔ la liste des étudiants hors conventions ouvrant droit à une bourse de « Complément Mobilité » du MENESR (se reporter aux points 3 et 4 de ce tableau pour les formalités à accomplir),

### 7) Avril

Paiement du premier versement de l'aide financière Erasmus aux étudiants partis au semestre 2.

### 8) Mi-juillet

Paiement du solde de l'aide financière Erasmus aux étudiants partis au semestre 1 et/ou 2.

Il sera déclenché par la Direction des Relations Internationales, à condition que lui soient parvenues toutes les pièces justificatives obligatoires à fournir : l'attestation de fin de séjour signée par l'université d'accueil, la copie du relevé de notes, le rapport de fin de séjour.

**Pour les modalités pratiques, voir le lien suivant : <http://www.univ-bpclermont.fr/article65.html>**

## Les stages

**Procédure administrative Université Clermont Auvergne – UFR LCC :**

**<https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/procedure-de-stage/>**

***Pour toute question, contacter Virginie Eymard (Bureau des stages – Carnot –RDC – F6) : [stages.lcc@uca.fr](mailto:stages.lcc@uca.fr)***

Le bureau des stages est disponible sans rendez-vous pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger. Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

La procédure pour obtenir une convention de stage dépend de votre projet de stage.

- Stages obligatoires, prévues dans la formation :  
<https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/procedure-de-stage/>

- Stages complémentaires, non obligatoires :  
<https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Les différentes bourses doivent être demandées avant le début du stage. Pour avoir connaissance des critères d'éligibilité et des procédures, veuillez consulter le site de l'UFR LCC :  
<https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/bourses-stages-a-l-etranger/>

Toutes les informations relatives au stage et aux bourses sont disponibles sur le cours sur Moodle Stages LCC 2022-2023 ainsi que sur le site de l'UFR LCC, onglet professionnalisation : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/>

Les étudiants sont invités à activer leur profil sur UCA Pro <https://www.ucapro.fr/> pour

- Consulter les offres d'emploi et de stage
- Diffuser et valoriser leur profil professionnel
- Entretenir leur réseau
- Bénéficier régulièrement d'informations sur le marché de l'emploi

Vous pouvez retrouver les anciens et actuels étudiants sur le groupe facebook Stages et Emplois LCC (si vous utilisez un pseudo, merci de le préciser dans les réponses)  
<https://www.facebook.com/groups/251507255251787/>

## La pratique du stage

### Préambule

Il est rappelé que le ou les stages doivent se dérouler soit entre la L2 et la L3 soit en L3. Il est d'une **durée de 300 heures minimum (soit 8 semaines à temps plein ou 16 semaines à temps partiel), dont au moins ou 150 heures en Espagne ou dans un autre pays hispanophone (soit 8 semaines à temps partiel)**. Cette durée est nécessaire pour valider les 12 crédits ECTS du contrat d'études. Le reste du / des stages peut être fait en France. Le tout doit avoir lieu jusqu'au 31 août de l'année de la L3. Les stages seront tutorés et devront donner lieu à un rapport de stage qui sera soutenu devant un jury (voir plus bas pour la méthodologie et le procédé).

NB : Au-delà des 300 heures, le stage est facultatif mais conseillé dans la perspective d'un recrutement ou d'un gain d'expérience dans le milieu professionnel que vous convoitez, en France, en Espagne ou dans un autre pays hispanophone.

### Exemples de secteurs et d'organismes où vous pouvez envoyer une candidature pour y effectuer un stage de L2 ou de L3

- Ambassade, consulat, centres culturels
- bibliothèques, médiathèques
- Services administratifs des alliances françaises
- collectivités locales
- Entreprises (de vin, d'olives, etc.) pour la gestion, l'importation/ exportation, la communication autour de nouveaux produits, notamment.
- Théâtre municipal ou associatif, cinéma, autres structures culturelles (cf. à Almagro, Festival de théâtre classique en juillet pour l'organisation duquel les stagiaires pourraient endosser un rôle précis.
- Concerts (programmation) où un lien existe avec l'action culturelle menée dans le cadre du projet de L1 et de L2
- Musées, galeries (cf. Galerie ALEPH)
- Laboratoire de langues (institut universitaire)
- Publicité (à Madrid)
- Office du tourisme

- REPSOL (Puertovillano)
- FICOMIC (Feria del cómic en Barcelona)

## Méthodologie pour le mémoire de stage(s)

Le rapport ou mémoire de stage doit faire **30 pages**.

La soutenance durera **40 minutes**.

**NB** : Quel que soit le nombre de stages effectués, le pays où ils se déroulent et leur répartition sur une ou sur les deux années, **une soutenance de mémoire de stage UNIQUE** aura lieu à la fin de l'année de L3 au début du mois de juillet ou à la fin du mois de juin.

### OBJECTIFS

- Démontrer votre aptitude à mobiliser dans un contexte professionnel des savoirs et savoir-faire techniques, intellectuels et professionnels enseignés au cours de votre formation.
- Décrire les modalités de votre insertion dans une structure professionnelle et la qualité du travail que vous y avez effectué.
- Mettre en perspective cette expérience professionnelle et votre projet.

#### ➤ CONTENU DU RAPPORT

#### Plan

Un plan en trois parties est recommandé :

#### Introduction

Elle doit présenter brièvement les circonstances du stage, les motivations qui en ont déterminé le choix, l'inscription du stage dans le projet personnel et professionnel que vous aviez en tête lorsque vous l'avez choisi. **NB** : Pour autant, ce n'est pas le lieu ici d'en faire le bilan (dire ce que vous y avez apprécié, ce que cela vous a apporté ou encore en quoi cela a influé sur votre projet).

L'introduction annonce également le plan du rapport.

#### I. Présentation de la structure d'accueil (entreprise, association, institution, etc.)

Localisation, historique, organisation générale, budget, etc.

Environnement économique, institutionnel ou associatif dans lequel s'inscrit la structure (étude de la clientèle et de la concurrence pour un commerce, de l'objet associatif au sein du territoire dans lequel il s'inscrit pour une association, du réseau et des publics pour une médiathèque par exemple...). Analyse des atouts, faiblesses, opportunités, menaces...

Présentation du service qui vous accueille, organigramme, spécificités, responsabilités des salariés et/ou des bénévoles (association) et/ou agents de la fonction publique (collectivité).

#### II. Présentation de la mission effectuée au cours du stage

Nature, intérêt, enjeux de la mission

État des lieux

Modalités de sa réalisation, méthodologie adaptée, collaboration avec d'autres membres de l'équipe, responsabilités exercées, résultats obtenus, difficultés rencontrées et solutions apportées

**Important** : L'analyse doit être privilégiée sur la description des tâches. Il s'agit de rendre compte des enjeux du travail à réaliser et des moyens pour le mettre en œuvre. À titre d'illustration, vous pouvez joindre en annexe quelques documents permettant de mettre en valeur le travail effectué (rapport, étude, plaquette, brochure promotionnelle...) sans oublier de les commenter et de les sélectionner avec soin (ne pas les accumuler inutilement).

### III. Présentation du bilan de l'expérience

Principaux acquis ou points positifs pour la structure, préconisations éventuelles.

Principaux acquis ou points positifs pour l'étudiant (mise en pratique de la formation, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, initiative, autonomie, gestion d'équipe...)

Insuffisances et limites.

**NB : Tous ces éléments sont à présenter de manière étayée et nuancée.**

Articulation du stage avec le projet professionnel (meilleure connaissance d'une fonction, d'un secteur, d'un domaine, d'une manière de travailler, éclairages pour le choix professionnel futur, etc.)

#### Conclusion

Elle présente les principales conclusions du rapport (bilan méthodologique, professionnel, théorique, personnel). Une ouverture peut être proposée en lien avec d'autres expériences du même type, des prolongements possibles de la mission ou des perspectives d'évolution de la structure.

#### Bibliographie / Sources documentaires / Références bibliographiques

Normes typographiques à respecter :

Ouvrage : NOM auteur, Prénom, *Titre en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année.

Article : NOM, Prénom, « Titre » entre guillemets, *Titre de la revue en italique*, Lieu, Édition, année, numéros de page.

Ouvrages collectifs : liste des collaborateurs (NOM, Prénom...), *Titre*, ...

Source internet : article comme pour les articles publiés et ajouter le nom du site internet ainsi que la date de la consultation.

Les ouvrages sont référencés par ordre alphabétique de nom d'auteur ou, à défaut, de titre.

Si la bibliographie est volumineuse, il convient de l'organiser en rubriques thématiques. L'ordre alphabétique est maintenu à l'intérieur de chaque rubrique.

- **Sommaire et table des matières**

Le sommaire (*sumario*) se situe en début de rapport, avant l'introduction. Il se compose d'une page qui a pour objectif de donner une vision synthétique du contenu du rapport.

La table des matières se situe à la fin du travail, après la conclusion, les annexes et la bibliographie. Elle est exhaustive et fait apparaître tous les niveaux d'intertitres.

Pour un rapport de stage, le sommaire est généralement suffisant. Il doit faire apparaître une hiérarchie dans le plan. Ex. I., I.1., I.2..., II., II.1...

#### Résumés

Le rapport doit présenter un **résumé en français** et un **résumé en espagnol** d'une douzaine de lignes suivis de 4 mots-clés en français et en espagnol. Ils peuvent figurer en quatrième de couverture (dernière page).

#### Page de couverture (Voir modèle Annexe 1)

NB La page de couverture est suivie d'une page blanche puis d'une page de titre (voir modèle Annexe 2).

#### Illustrations et annexes

Le choix des illustrations (restreintes car elles interrompent le fil de la lecture) et des annexes (plus volumineuses si besoin car reléguées en fin de rapport sur une page à part entière) doit être un prolongement utile du développement. Il ne s'agit en aucun cas de compléter artificiellement le rapport avec des illustrations et des annexes purement décoratives. Il est impératif de les commenter dans le développement car aucun document ne se suffit à lui-même. Vous devez systématiquement justifier leur intérêt. Il convient également de citer les sources de ces documents quels qu'ils soient et quelles que soient leurs origines (communication personnelle, document interne, manuel, etc.)

Les illustrations comportent un titre et une légende explicative. En fonction du nombre d'illustrations, une table des illustrations peut être proposée en fin de rapport.

Les annexes comportent également un titre et une légende mais sont numérotées et paginées afin de faciliter le renvoi aux annexes au fil de la lecture. Renvoi à faire en note de bas de page. Prévoir une table des annexes qui les précède.

## ➤ LA RÉDACTION

**Le rapport ne s'écrit pas au dernier moment.** Dès le début du stage, vous devez tenir un journal de bord afin d'y recenser vos notes, les tâches réalisées, rassembler tous les documents nécessaires à la réalisation de votre mission, prendre des photographies, etc.

Le rapport doit être structuré à l'intérieur des parties autour de paragraphes (développement d'une idée). Les phrases nominales sont à proscrire. La formulation doit être claire et le lexique spécialisé, les sigles ou les mots étrangers, notamment, doivent faire l'objet d'une explication à la première occurrence.

### **Nombre de pages en Licence : 30 pages hors annexes**

Police : Times New Roman, taille 12, interligne 1 ½

Justifiez votre texte à droite (cf. paragraphe > justifié).

Pagination en bas à droite (elle ne commence qu'à partir du sommaire)

### **Notes de bas de page**

À utiliser pour citer vos sources, pour expliquer un point ou introduire un commentaire qui n'a pas lieu de figurer directement dans le corps du texte. N'hésitez pas à en faire usage pour faire référence aux travaux mentionnés en bibliographie et que vous utiliseriez dans votre mémoire.

Un appel de note (exposant numéroté en continu) est placé :

- après une citation courte, après le guillemet de fermeture, sans espace intermédiaire
- après une citation longue, après le signe de ponctuation finale, sans espace intermédiaire
- après le terme à expliquer dans les autres cas

### **Normes typographiques**

Une référence en note de bas de page doit être complète lors de la première occurrence :

Prénom Nom, *Titre*, Lieu, Edition, Année.

À partir de la 2<sup>de</sup> occurrence non consécutive, la référence est partiellement abrégée à l'aide de la locution latine *op. cit.* (ouvrage cité) : Prénom Nom, *op. cit.*

Si deux références identiques sont consécutives, il faut utiliser : *Ibid. ou Ídem (accents en espagnol, pas en français)*

Par ailleurs, veillez à bien utiliser des tabulations (retraits) à chaque début de paragraphe pour signaler une nouvelle idée. Du reste, attention de ne pas trop fragmenter votre texte. Il est de convention d'aller à la ligne à chaque fois que l'on souhaite exposer une nouvelle idée (une idée = un paragraphe).

NB : Ne jamais introduire de ponctuation dans les titres ou sous-titres.

### **Quelques conseils**

Mettez toujours les noms de famille des personnes que vous citez pour la première fois, même si vous les connaissez très bien, et ne montrez aucune familiarité vis-à-vis d'elles. Le contenu doit rester strictement professionnel.

## ➤ PLAGIAT

***ATTENTION : toute source utilisée doit être référencée en note de bas page. Toute citation doit figurer entre guillemets avec renvoi en note à son auteur, le plus souvent en note de bas de page pour ne pas couper le fil de la lecture. Toute citation non identifiée comme telle s'apparente à un plagiat et expose, selon son volume, à la non-validation du travail remis. Tout « copié-collé » intempestif est lourdement sanctionné.***

### ➤ RELIURE

Prévoir une marge à gauche pour la reliure (les spirales sont à privilégier). Veillez donc à conserver un espace à gauche suffisant entre le bord de la feuille et le début de votre texte.

### ➤ SOUTENANCE

La soutenance est un exercice professionnel qui vient parachever l'expérience du stagiaire et permet aux membres du jury d'évaluer la capacité de l'étudiant à exposer son analyse avec rigueur et dynamisme.

La soutenance dure environ **40 minutes : 20 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien**. Elle se déroule en français mais l'espagnol peut être utilisé ponctuellement (et inversement pour le stage réalisé en Espagne).

#### Contenu de la soutenance

rappeler de manière claire et synthétique les enjeux et le déroulement du stage

mettre en valeur la mission réalisée (projeter ou apporter vos réalisations)

insister sur le bilan objectif et subjectif

en fonction du temps restant : choisir d'approfondir un aspect en particulier ou bien partir des conclusions pour approfondir l'analyse des préconisations. L'apport d'informations postérieures à la remise du rapport est envisageable et apprécié.

#### Comment préparer la soutenance ?

- Préparer des fiches synthétiques pour vous aider à suivre un plan préétabli mais ne jamais lire des notes trop rédigées pour éviter une présentation trop monotone, laquelle traduit soit un manque d'assurance soit un manque de maîtrise du sujet.
- Outils de présentation : si vous réalisez un support informatique (diaporama type power point...), sélectionnez scrupuleusement les informations qui doivent faciliter la compréhension de l'exposé et ne pas parasiter l'écoute. Bien maîtriser la synchronisation entre l'image et la présentation orale.
- Élocution : gérer le débit (ni trop lent, hésitant ni trop rapide).
- Ménager des transitions entre les parties de l'exposé oral.
- Correction de la langue : soigner son langage, registre soutenu pour éviter toute familiarité de la langue orale.
- Gérer le temps de la présentation orale pour éviter d'être interrompu par le jury en cas de dépassement.

#### Quelques conseils pour la prestation orale lors de la soutenance

- Il convient d'envoyer le mémoire aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la date de soutenance aux formats PDF et papier.
- Il est **OBLIGATOIRE** de venir avec son mémoire le jour de la soutenance afin que vous puissiez suivre avec le jury lorsque celui-ci vous fait une remarque en citant telle ou telle page.
- L'exposé oral et l'entretien qui suit sont à considérer comme étant dans un cadre professionnel. Vous devez, à ce titre, vous exprimer dans une langue irréprochable et non populaire.
- Vous devrez prendre des notes lors de la soutenance pour que les éléments de correction donnés par les membres du jury vous soient profitables dans votre cursus post-licence. Cela montre aussi que vous témoignez de l'intérêt à ce dont vous informent les membres du jury.

### ➤ CRITÈRES D'ÉVALUATION

- De la soutenance
  - qualité de la soutenance orale (pertinence des contenus, outils de présentation utilisés)
  - qualité des réponses au jury
  - correction de la langue, fluidité et expressivité, organisation et respect du temps, apport original / rapport, comportement interactif, attitude professionnelle



- Du rapport
  - volume du rapport, illustrations, notes, style/orthographe, bibliographie, analyse structure, étude contexte, analyse des missions, choix et analyse des annexes, qualité du bilan, lien projet personnel
  
- Du stage
  - qualité du stage établie par le tuteur professionnel
  -

**Vous trouverez un modèle de page de couverture et un de page de titre aux pages suivantes**



## ANNEXE 1. MODÈLE DE PAGE DE COUVERTURE

LOGO de la structure universitaire de départ  
d'accueil

LOGO de la structure universitaire

Département d'Études Hispaniques  
Licence Mention Études Européennes et Internationales  
Parcours Études Franco-Espagnoles

TITRE  
Sous-titre

Auteur du rapport : NOM Prénom

Tuteur universitaire  
NOM Prénom, fonction

Tuteur professionnel  
NOM Prénom, fonction

Année universitaire 202.../202...



## ANNEXE 2. MODÈLE DE PAGE DE TITRE

LOGO de la structure universitaire de départ

LOGO de la structure universitaire d'accueil

Licence Mention Études Européennes et Internationales  
Parcours Études Franco-Espagnoles

NOM Prénom de l'étudiant

Stage effectué du .././.. au .././..

à

Lieu du stage – Nom de la structure et adresse

Sous la direction de :

NOM Prénom, tuteur universitaire  
NOM Prénom, tuteur professionnel

Rapport soutenu le .././..  
Département d'Études Hispaniques  
UFR Langues, Cultures et Communication - Université Clermont Auvergne  
34 avenue Carnot 63000 Clermont-Ferrand

### ANNEXE 3. DÉCLARATION DE NON-UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

---

Je soussigné(e), ....., étudiant(e) en ....., à l'Université Clermont Auvergne, atteste n'avoir eu recours ni à l'Intelligence Artificielle (IA), ni à des programmes tels que ChatGPT ou ses dérivés pour la réalisation des travaux, devoirs, mémoires, rapports ou tout autre document académique rendus dans le cadre de mon cursus universitaire.

Je certifie que :

- Tous les documents soumis sont le fruit de mon travail personnel et n'ont pas été réalisés avec l'aide de programmes d'Intelligence Artificielle ou d'outils automatisés de génération de contenu.
- Les sources d'information utilisées pour mes travaux ont été citées et référencées selon les règles en vigueur.

Je suis conscient(e) que toute infraction à cette déclaration peut entraîner des sanctions disciplinaires.

Fait à ....., le .....

**Signature :**